

Année 2020 - Master AUTELI

Enquête auprès de riverains des étangs du Loc'h sur leurs représentations du site

Réserve Naturelle Régionale (RNR)
des “Étangs du Petit Loc'h et du Grand Loc'h”
Guidel (Morbihan)



Réserve Naturelle Régionale - Étang du Petit Loc'h (Sarah SELLIER)

*GANIER Perrine
LESIEUR Mona
ROSSIGNOL Camille
SELLIER Sarah
SEMONT Raphaël*

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de notre enquête et analyse sociologique des représentations des Étangs du Loc'h de Guidel.

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'ensemble des riverains pour leur coopération et leurs contributions.

Nous voulons aussi remercier M. Romain BAZIRE, chargé de mission sur l'Observatoire des changements pour la RNR des Étangs du Loc'h pour ses précieuses informations.

Enfin, nous remercions également Mme Célia DEBRE pour ses conseils et commentaires constructifs tout au long de la réalisation de ce dossier.

Table des matières

I	– Les Etangs du Loc'h, un lieu de vie pour les riverains.....	19
	1) Une majorité de propriétaires	19
	a. Des propriétaires résidents ici depuis toujours	19
	b. Des nouveaux propriétaires	19
	2) Les étangs du Loc'h : un critère de choix résidentiel ?	20
	a. Un choix pour le cadre de vie	21
	b. Un choix en fonction de la distance et du lieu d'exercice professionnel.....	21
	3) Une forte fréquentation du site	22
	a. Une fréquentation quotidienne	22
	b. Une fréquentation hebdomadaire majoritaire.....	22
	c. <i>Un arrêt de fréquentation aujourd'hui pour les personnes les plus âgées</i>	22
	4) Absence d'appartenance à des associations environnementales.....	24
II	– Les étangs du Loc'h, des pratiques de loisirs et des ressources	25
	1) Pratiques liées aux loisirs.....	25
	a. Pratiques sportives	25
	a.1. Une pratique de grandes distances : le vélo	25
	a.2. Une pratique majoritaire : la randonnée ou la marche à pied	26
	a.3. La course à pied.....	27
	b. Les pratiques de « nature »	27
	b.1. Une pratique commune : l'observation	27
	b.2. La photographie : l'immortalisation de l'observation	29
	b.3. Souvenirs d'enfants	30
	2) Les étangs du Loc'h comme une ressource	31

a. Les pratiques agricoles.....	31
a.1. <i>Des terres propices à la culture</i>	31
a.2. La pâture et la fanaison pour favoriser la biodiversité	32
a.3. L'irrigation : ressource pour une agriculture plus diverse	32
b. <i>Les autres activités primaires</i>	33
b.1. La cueillette : pratique insolite	33
b.2. La chasse non pratiquée mais abordée par les enquêtés	34
b.3. La pêche : disparition de cette pratique	34
III – Connaissance des Étangs du Loc'h : Une biodiversité reconnue mais une connaissance partielle du fonctionnement du site	37
1) Histoire du site : une connaissance générationnelle ou empirique	38
2) Le statut d'espace protégé admis, une biodiversité reconnue	39
3) Gestion du site : des suppositions plus que des connaissances	40
4) Un début de prise de connaissance du projet de dé-poldérisation mais une incompréhension de ses motivations	41
IV – Représentations du projet de reconnexion à la mer des Etangs du Loc'h.....	43
1) Les Étangs du Loc'h, un site agréable et reposant	43
a. Un site charmant et privilégié	43
a.1. La tranquillité.....	43
a.2. La beauté / le charme.....	44
a.3. Un espace en mouvement, la variété paysagère et animalière	44
b. Une vision de l'eau ambivalente.....	44
b.1. Un élément de charme reposant	45
b.2. Une ressource pratique	45
b.3. Une menace.....	46
c. Un site aimé tel qu'il est.....	46
2) La potentielle influence de la dé-poldérisation sur les pratiques.....	47
a. Les pratiques modifiées par la présence de l'eau salée.....	47
b. Les pratiques <i>non-influencées par la présence de l'eau</i>	48

3) Des riverains opposés au projet de dé-poldérisation.....	48
a. Des riverains sensibles à l'avenir de la réserve.....	48
b. Des inquiétudes sur le devenir de la biodiversité	49
c. L'ouverture à la mer : condamnation de l'agriculture sur la réserve	49
4) Les inquiétudes et peurs des riverains enquêtés au sujet de la reconnexion à la mer.	49
a. Le devenir du site, entre érosion côtière et possible urbanisation	49
b. Des enjeux environnementaux qui surgissent	50
5) Les points positifs et avis des riverains en faveur du projet.....	50
a. <i>Les avantages de ce nouvel espace</i>	50
b. Une dé-poldérisation qui semble inévitable.....	50
6) Un manque de transparence et des incertitudes qui émanent des enquêtes auprès des riverains	51

Index des figures

Figure 1: Localisation de Guidel dans le Morbihan (France 3 Région).....	9
Figure 2: Le périmètre du SAGE du Scorff, zoom sur le bassin versant de la Saudraye (site internet SAGE du Scorff).....	9
Figure 3: Limites de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Loc'h	10
Figure 4: Visualisation des étangs du Loc'h sur la carte de Cassini (Géoportail).....	11
Figure 5: Localisation géographique des différentes propriétés foncières sur la RNR des Étangs du Loc'h (Document de synthèse du Plan de Gestion 2015-2019 de la RNR des Étangs du Loc'h).....	12
Figure 6: Le Petit Loc'h (C.ROSSIGNOL)	13
Figure 7: Le Grand Loc'h (C.ROSSIGNOL)	13
Figure 8: Clapets sur la digue (C. ROSSIGNOL).....	15
Figure 9: Digue à clapets entre la mer et les Étangs du Loc'h (C. ROSSIGNOL)	15
Figure 10: Localisation des riverains enquêtés sur la RNR des Étangs du Loc'h à Guidel (QGis).....	17
Figure 11: Vue de la maison du couple de l'entretien 12 sur le hameau de Traourec (C.ROSSIGNOL)	21
Figure 12: Banderole réalisée par des riverains située devant la ferme de Mr et Mme Besnard (post Facebook Guidel avenir)	24
Figure 13: Boucle de randonnée 2 "Autour du grand Loc'h" (Département du Morbihan)	25
Figure 14: Chemin de randonnée (C.ROSSIGNOL).....	26
Figure 15: Vue de l'observatoire (S.SELLIER)	27
Figure 16: Panneau de présentation des étangs du Loc'h présent sur le parking du Petit Loc'h (S.SELLIER)	28
Figure 17: Panneau présent sur les circuits des étangs du Loc'h (R.SEMONT)	28
Figure 18: Publication du Petit Loc'h sur Instagram (@lacouturedemam).....	29
Figure 19: Publication du Petit Loc'h sur Instagram (@insta_yann_c).....	29
Figure 20: Petit étang sur la propriété de Mr et Mme Besnard à Guidel (S.SELLIER)	35
Figure 21: Les étangs du Loc'h connus comme un ancien bras de mer (Carte de l'état-major 1820 - 1866 - Géoportail).....	38

Figure 22: Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale (S.SELLIER) 39

Figure 23: Illustration critique *présentée par* Guidel Avenir sur la décision du Maire quant au projet de dé-poldérisation (Guidel Avenir)..... 42

Index des tableaux

Tableau 1: Synthèse des enjeux sur le site de la Réserve des Étangs du Loc'h. (Document de synthèse du Plan de Gestion 2015-2019 de la RNR des Étangs du Loc'h)..... 14

Tableau 2: Récapitulatif du nombre d'entretiens réalisés dans chaque hameau..... 18

Tableau 3: Récapitulatif des anciens et des nouveaux propriétaires selon leurs âges et ancienneté de résidence (cf Tableau des entretien Page 60)..... 20

Tableau 4: Récapitulatif des fréquences de fréquentations selon l'activité chez les personnes enquêtées (cf Tableau des entretiens Annexe 2 Page 60)..... 23

Glossaire

Polder = Espace clos, conquis sur les eaux au moyen d'endigements, puis asséché par le drainage à des fins traditionnellement agricoles.

Poldérisation = Assèchement de marais littoraux pour en faire des terres cultivables.

Dé-poldérisation = Aménagement humain inverse, qui vise à rouvrir le polder aux intrusions marines, à des fins de « renaturation » ou de restauration écologique.

Ria = Désigne la partie aval d'une vallée qui est envahie par la mer.

Acronymes

RNR = Réserve Naturelle Régionale

DCE = Directive européenne Cadre sur l'Eau

FDC = Fédération Départementale des Chasseurs

FPHFS = Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage

ENS = Espace Naturel Sensible

CSRPN = Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

DPM = Domaine Public Maritime

DOCOB = DOcuments d'OBjectifs

Introduction

Le site des Étangs du Loc'h à Guidel (56) est concerné par une reconnexion à la mer, programmée. En effet, la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 établit un cadre pour une politique globale communautaire dans le domaine de l'eau : réduire la pollution de l'eau, promouvoir son utilisation durable, atténuer les effets des inondations et des sécheresses et protéger l'environnement. (Europa.eu) Dans ce cadre, de nombreux sites, des étendues artificielles auparavant gagnées sur l'eau, vont être dé-poldérisés.

La dé-poldérisation peut être partielle ou complète. En effet, les digues ou barrages qui ont été construits peuvent être complètement détruits, dans ce cas le site retourne à son état initial. Autrement, la dé-poldérisation peut être partielle, c'est à dire que les ouvrages qui empêchent l'eau de s'écouler seront ouverts. Malgré tout, les retenues restent présentes, dans ce cas l'eau de mer ne pénètre pas totalement dans le site. On ne connaît alors pas complètement les effets que la reconnexion pourra avoir sur les divers éléments naturels de la zone (impact paysager, adaptation de la faune et de la flore).

La Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Petit et du Grand Loc'h

Le site des étangs du Loc'h est un espace naturel protégé qui abrite deux plans d'eau, le Petit et le Grand Loc'h, ainsi que des espaces de marais d'eau douce. Situé sur la commune de Guidel dans le Morbihan (Figure 1), il a la particularité d'avoir subi des aménagements de poldérisation à la fin du XIXe siècle (1884). (Lorient Bretagne Sud Tourisme)



Figure 1: Localisation de Guidel dans le Morbihan (France 3 Région)

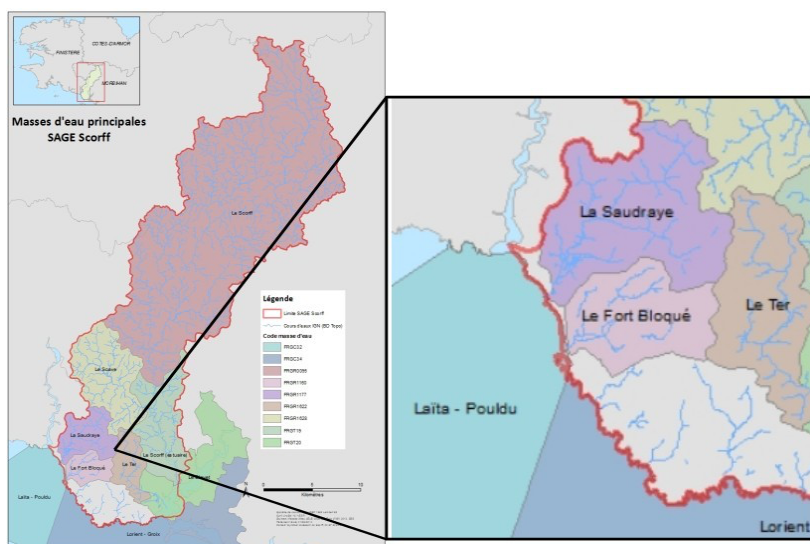


Figure 2: Le périmètre du SAGE du Scorff, zoom sur le bassin versant de la Saudraye (site internet SAGE du Scorff)

La rivière de la Saudraye s'écoule dans les étangs avant d'atteindre la mer. Située dans le périmètre du SAGE du Scorff (Figure 2) elle prend sa source au sud du bourg de Guidel. C'est en réalité la continuité du ruisseau du saut du renard. Elle a cependant donné son nom au bassin versant qui regroupe, environ, tous les cours d'eau du sud de Guidel.

La Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Petit et du Grand Loc'h (Figure 3) s'étend sur 118 hectares avec plusieurs entités distinctes : les deux étangs, les prairies inondables, les dépressions humides intra-dunales et pour finir les dunes. Tous ces espaces accueillent une biodiversité très riche, tant floristique que faunistique. On y retrouve des espèces d'intérêt patrimonial telles que la glycérie à épillets, l'agrion de mercure, la couleuvre à collier... L'avifaune est également très riche. De nombreux amateurs d'ornithologie pratiquent les étangs. Sa position d'interface entre l'espace terrestre et maritime permet de voir se développer des habitats remarquables, très riches pour les espèces locales.



Figure 3: Limites de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Loc'h

Les étangs du Loc'h : un riche historique

Historiquement le site était relié à la mer, ce qui formait une ria. Le document le plus ancien est la carte de Cassini (Figure 4), datant des années 1780. Elle met en évidence l'existence d'une zone en eau aval, sous influence directe des marées, séparée par une digue d'un grand étang amont remontant jusqu'au lieu-dit Quéverne et appelé « Étang du Castel ». (FDC 56, Plan de Gestion 2015 - 2019)



Figure 4: Visualisation des étangs du Loc'h sur la carte de Cassini (Géorportail)

En 1884, l'installation des vannes à clapets empêche la remontée de l'eau de mer dans le Loc'h puis sépare le Loc'h en deux parties par l'édification d'une digue : le Petit Loc'h, étang aux eaux légèrement saumâtres, faisant toujours partie du Domaine Public Maritime (DPM), et le Grand Loc'h. La poldérisation du Grand Loc'h est amorcée pour une mise en valeur agricole. Cette poldérisation a été possible moyennant l'abaissement durable du niveau de débouché en mer des eaux douces de la Saudraye. De 1942 à 1945, les Allemands remettent en eau le Loc'h afin d'en faire une piste d'amerrissage pour les hydravions. De 1953 à 1992, nous avons la création du réseau de canaux de drainage en 1953, et la mise en route de l'activité agricole sur le polder (maraîchage, maïsiculture et pâturage de bovins). L'exploitation agricole du Loc'h s'arrêtera en 1992. Ensuite, en 1994, le Grand Loc'h est acheté en concertation par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage (FPHFS). Les gestion du site est ensuite confiée à la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan (FDC 56). De nombreux inventaires floristiques et faunistiques sont ensuite réalisés. Par conséquent, la zone humide du Loc'h a été répertoriée au titre de plusieurs inventaires et classements qui reconnaissent l'intérêt écologique du site et sa valeur patrimoniale, et notamment son classement en 2008 en « Espace remarquable de Bretagne - Réserve naturelle régionale ». (FDC 56, Plan de Gestion 2015 - 2019)

Une gestion partagée

En **1994**, l'achat du Grand Loc'h est donc réalisé afin d'en sauvegarder le remarquable écosystème et de permettre sa découverte par le public. Le département du Morbihan s'est porté acquéreur dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la moitié nord du site, sur une surface d'environ 35 hectares. La Fondation, quant à elle, a acheté la moitié sud pour une superficie d'environ 30 hectares (Figure 5). La gestion du site est confiée par convention entre le Département du Morbihan, la Fondation, la commune de Guidel et la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan (FDC 56), à cette dernière. A partir de cette date, le Loc'h fait l'objet d'une politique environnementale de sauvegarde. En **1999**, un contrat Nature est signé avec la Région Bretagne qui apporte son aide jusqu'en **2004**. En **2000**, un animateur nature est recruté et chargé de mettre en œuvre la gestion. Ensuite de **2005 à 2008**, un second contrat Nature est signé avec la région Bretagne qui prolonge la gestion du Grand Loc'h et prévoit

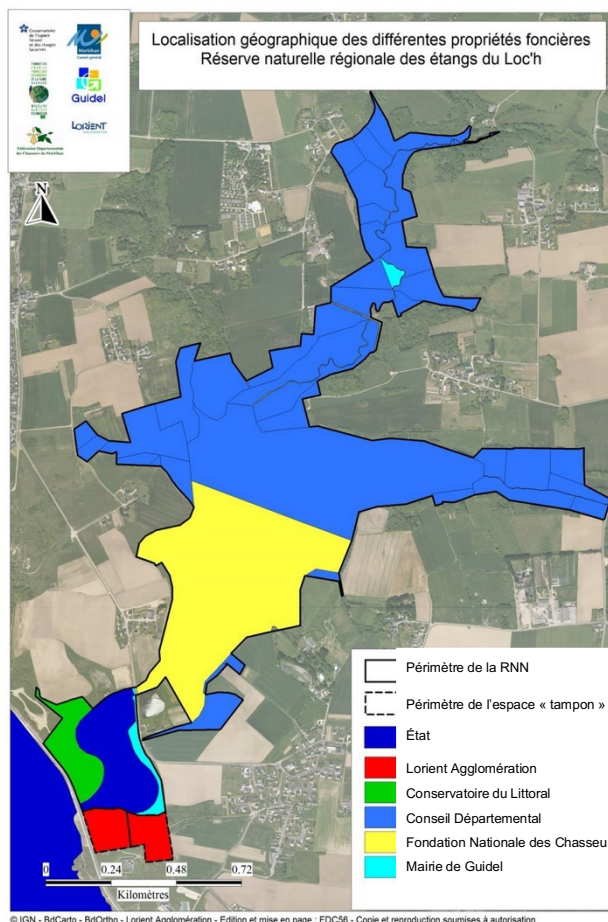


Figure 5: Localisation géographique des différentes propriétés foncières sur la RNR des Étangs du Loc'h (Document de synthèse du Plan de Gestion 2015-2019 de la RNR des Étangs du Loc'h)

celle du Petit Loc'h. Le premier plan de gestion de la réserve des Étangs du Petit et du Grand Loc'h a été établi pour la période **2009-2014**. A la fin de l'année 2014, son évaluation a donc été menée afin de soutenir une gestion adaptative et responsable. Sur la base de cette évaluation et en prenant en compte l'obligation de restauration des continuités écologiques sur le site, un nouveau plan de gestion est établi pour la période **2015-2019**. Ce document devient donc la référence pour la gestion du site. (FDC 56, *Plan de Gestion 2015 – 2019*) Les enjeux autour de la réserve sont, plus que jamais, multiples et complexes. Les acteurs de la gestion du site sont nombreux et ne s'entendent pas toujours sur les décisions à prendre. (AMBROISE.D, DONIAS.A, LE ROMANCER.J, NOISETTE.N, MAI.J, OMAR.S, PETIT.J, PORTAL.S, RAFIDIHARINIRINA.T.A, WATEL.K, *Projet de réouverture à la mer des étangs du Loc'h, Représentation sociales des riverains, 2019-2020*)

Des enjeux environnementaux et socio-économiques

La Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Petit (*Figure 6*) et du Grand Loc'h (*Figure 7*) présente plusieurs enjeux (*Tableau 1*) : ils ont été définis lors de la rédaction du premier plan de gestion du site applicable entre 2009 et 2014. Cinq enjeux principaux sont pris en compte pour définir les objectifs à long terme et les objectifs du plan de gestion :

- **Enjeu 1 - Diversité biologique** : La zone humide des étangs du Loc'h présente une grande valeur patrimoniale au niveau des habitats et des espèces. La conservation de cette diversité biologique est primordiale, d'autant plus qu'elle est à l'origine du classement du site en Réserve Naturelle Régionale.
- **Enjeu 2 - Avifaune** : La réserve accueille une grande population d'oiseaux notamment pendant la période hivernale (Vanneau huppé, Oies cendrées) et migratoire (Phragmite aquatique, Sarcelle d'été).
- **Enjeu 3 - Renaturation** : Le patrimoine actuel de la réserve résulte d'une gestion conservatoire réalisée depuis 2000 sur le site, basée sur une gestion artificielle des niveaux d'eau. L'ouvrage de débouché en mer de la Saudraye permet l'évacuation des eaux continentales mais il empêche la remontée d'eau de mer. Dans sa configuration actuelle, cet ouvrage ne permet pas de répondre à l'obligation de restauration des continuités écologiques. Il nécessite donc un aménagement devant répondre à cette obligation.
- **Enjeu 4 - Amélioration des connaissances du site** : Dans la perspective d'une entrée d'eau de mer, au vu des modifications profondes à venir, il serait primordial de renforcer les connaissances scientifiques du site.
- **Enjeu 5 - Sensibilisation / Communication** : La valorisation et le partage des données naturalistes auprès du public et des acteurs est nécessaire pour une meilleure appropriation et compréhension du territoire.



Figure 6: Le Petit Loc'h (C.ROSSIGNOL)



Figure 7: Le Grand Loc'h (C.ROSSIGNOL)

Tableau 1: Synthèse des enjeux sur le site de la Réserve des Étangs du Loc'h. (Document de synthèse du Plan de Gestion 2015-2019 de la RNR des Étangs du Loc'h)

ENJEUX	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
A. Écologique	A.1. Favoriser la diversité biologique	A.1.1. Maîtriser la fréquentation sur les milieux dunaires
		A.1.2. Limiter l'enfrichement des milieux dunaires et arrière dunaire
		A.1.3. Lutter contre les EEE
		A.1.4. Maintenir la diversité biologique sur le Grand Loc'h
	A.2. Préserver les potentialités d'accueil de l'avifaune nicheuse, hivernante et migratrice	A.2.1. Poursuivre l'acquisition de données sur l'utilisation de la réserve en tant que zone d'hivernage
		A.2.2. Maintenir les potentialités d'accueil du Phragmite aquatique en période migratrice
		A.2.3. Acquérir des données sur l'utilisation de la réserve en tant que zone de nidification pour les espèces à enjeu
	A.3. Restaurer l'hydromorphologie de la Saudraye sur la réserve	A.3.1. Préciser certaines connaissances préalables au rétablissement des continuités écologiques
		A.3.2. Connaître le fonctionnement hydromorphologique du site
		A.3.3. Rétablir la libre circulation des organismes aquatiques et sédiments
	A.4. Poursuivre l'acquisition des connaissances sur le patrimoine naturel	A.4.1. Réaliser un suivi de l'évolution des habitats
		A.4.2. Réaliser un suivi de l'évolution des espèces faunistiques et floristiques patrimoniales
ENJEUX	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
B. Socio-économique	B.1. Faire connaître et comprendre l'intérêt et les enjeux de la réserve	B.1.1. Développer des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement
		B.1.2. Entretien et adapter les aménagements de circulation et les installations d'observations et de communication
		B.1.3. Veiller au respect de la réglementation
	B.2. Valoriser et partager les connaissances acquises sur la réserve	B.2.1. Développer et mettre à jour une base de données écologiques
		B.2.2. Diffuser les connaissances acquises sur la réserve
	B.3. Promouvoir l'intégration de la réserve dans son environnement	B.3.1. Articuler la mise en œuvre du plan de gestion avec celle des documents de planification territoriaux
		B.3.2. Intégrer la réserve dans son environnement socioculturel

La Directive européenne Cadre sur l'Eau s'applique à la restauration de tous les cours d'eau, ce qui comprend les estuaires. La rivière de la Saudraye est donc concernée par l'obligation de restauration de la continuité écologique des cours d'eau de la DCE (2000). En effet l'accès à la mer est, à ce jour, bloqué par un système de digue à clapets (Figure 8 & 9) privant la rivière de sa morphologie initiale et empêchant la migration de certains poissons ainsi que le déplacement des sédiments. (FDC 56, *Observatoire des changements de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Loc'h*, 30 janvier 2020)



Figure 9: Digue à clapets entre la mer et les Étangs du Loc'h (C. ROSSIGNOL)



Figure 8: Clapets sur la digue (C. ROSSIGNOL)

Cette obligation de restauration des continuités écologiques implique donc la ré-estuarisation des étangs du Loc'h, laissant l'eau saline s'introduire de nouveau au sein des étangs comme cela était le cas avant 1884. Quatre options ont été étudiées afin de mener l'opération à bien :

- Détruire l'ouvrage
- Enlever les clapets à marées
- Remplacer les clapets à marées par un système de vannage automatique
- Aménager les clapets avec des raidisseurs

À ce jour, d'après Romain BAZIRE, chargé de mission sur l'observatoire des changements de la réserve, c'est la seconde option qui a été retenue.

De nombreuses questions face aux changements que pourrait provoquer cette reconnexion

Cette reconnexion de la Saudraye à la mer n'est pas anodine. En effet, elle suggère plusieurs changements, notamment au niveau des conditions de vie de la faune et de la flore. Elle aura probablement un impact sur le site, notamment pour les riverains et les usagers de la Réserve du fait de la transformation du paysage. Néanmoins, la présence de l'eau de mer sur le site et ses impacts sont difficiles à évaluer aujourd'hui. L'ouvrage demeurera malgré l'ouverture des clapets, la pénétration de l'eau ne pourra donc être équivalente à celle de l'ancienne ria. Cette pénétration variera selon les saisons et les marées.

Ainsi, afin de suivre et d'anticiper les changements liés à la reconnexion à la mer, un observatoire des changements a été mis en place à l'échelle de la réserve, le but étant d'observer à travers différentes disciplines les changements de la Réserve. Cette intervention nécessite donc une étude approfondie des changements qu'elle produit. Également, la ré-estuarisation peut entraîner diverses modifications quant aux habitudes et aux rythmes de vie des riverains. C'est pourquoi il est nécessaire d'aller à leur rencontre. Pour que les observations soient complètes et pertinentes, il est essentiel dans un premier temps de réaliser des mesures à l'état initial : soit avant toute ouverture. C'est dans le cadre de l'observatoire des changements que le master aménagement et urbanisme des territoires littoraux de l'université de Bretagne sud a été missionné par la Fédération des chasseurs du Morbihan pour réaliser une étude sociologique sur les pratiques et les représentations sociales du site mais aussi sur sa reconnexion à la mer. Afin d'avoir un point de vue complet et varié, deux types de personnes ont été enquêtées, les usagers, et les riverains. Notre groupe s'intéresse plus particulièrement aux riverains.

C'est donc dans ce cadre que nous avons réalisé des entretiens avec les riverains des Étangs du Loc'h, le but étant d'observer et d'analyser leurs perceptions et représentations actuelles du site et du projet.

Les riverains des hameaux bordant le site sont potentiellement les premiers directement touchés par ce projet de reconnexion. Leurs profils, leurs passés, leurs représentations et pratiques du site viendront alimenter notre propos et soulèveront sûrement de nombreux questionnements que nous allons approfondir dans ce dossier. Dans

le cadre des élections municipales de 2020, la Réserve Naturelle Régionale et notamment le projet de dé-poldérisation a fait débat. On peut supposer que cette campagne politique a pu influencer les riverains du Loc'h sur leur perception du site.

En s'intéressant exclusivement aux riverains, il sera nécessaire d'établir une classification des personnes enquêtées. Nous analyserons à la fois le profil des personnes enquêtées, leurs pratiques et leurs représentations du site. A quelle fréquence le pratiquent-ils ? Comment ? Depuis quand ? Qu'est-ce qu'ils en pensent ? Que pensent-ils de l'eau sur le site ? Que pensent-ils de la reconnexion à la mer ? Quelles sont les logiques de différenciation de leurs pratiques et représentations ? Dans quelles mesures la différenciation des profils des riverains influe sur leurs pratiques et représentations sociales des étangs et de leur réouverture à la mer ? Ainsi, toutes ces questions nous amèneront à mieux comprendre leurs représentations vis-à-vis du site et du projet. Elles pourront ainsi être prises en compte pour une meilleure concrétisation et acceptation du projet.

En réponse à nos questionnements : des entretiens semi-directifs

Pour cela, nous avons réalisé des entretiens semi directifs pour que les personnes rencontrées nous parlent de leurs pratiques et de leur vision du site. (cf Guide d'entretien Annexe 1 page 59). Ainsi nous avons pu analyser quelles représentations elles se font du site, en fonction de leurs connaissances actuelles du site, de l'histoire et de la gestion ainsi que de leurs visions du projet de reconnexion à la mer. Nous faisons l'hypothèse qu'un certain nombre d'éléments définissant le profil des interviewés contribue à la différenciation de leurs représentations et de leurs pratiques. On peut supposer que les jeunes ont une vision plus ouverte face à cette reconnexion alors que des personnes vivant sur le site depuis plus de 40 ans acceptent moins ce projet du fait de leur ancrage dans le territoire et de sa forme actuelle.

Pour cela nous avons interrogé des habitants des hameaux situés autour de la réserve, ces habitants étant les premiers concernés par la reconnexion des étangs. Nous avons donc réalisé 18 entretiens semi-directifs¹ auprès des riverains habitant dans 6 hameaux différents (*Figure 10 et Tableau 2*). En raison du confinement, les hameaux de Cosquer Kerval et Kerhars n'ont pas été enquêtés par manque de temps. En parallèle de ces entretiens, nous avons réalisé un travail bibliographique afin d'analyser et d'étudier au mieux les pratiques et représentations des Étangs du Loc'h.

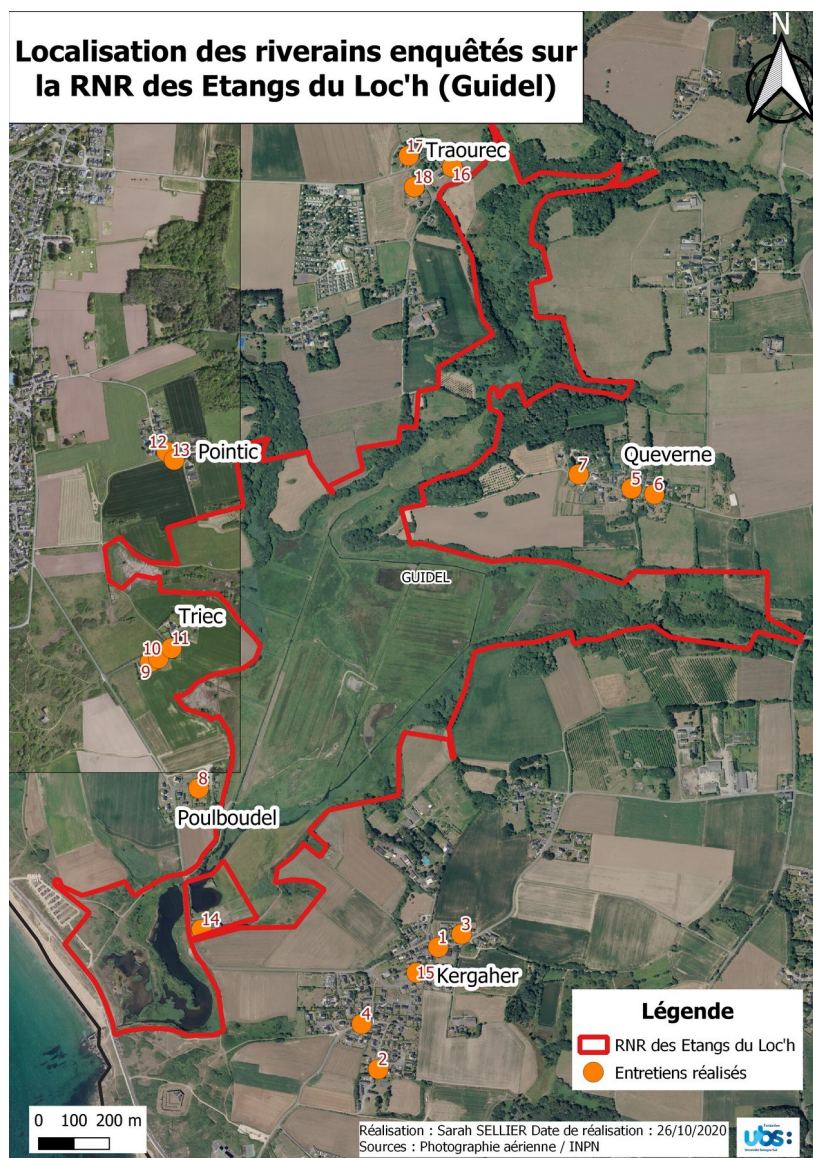


Figure 10: Localisation des riverains enquêtés sur la RNR des Étangs du Loc'h à Guidel (QGis)

1 Entretiens semi-directifs présents en ANNEXE 3 Page 61

Tableau 2 : Récapitulatif du nombre d'entretiens réalisés dans chaque hameau

Hameaux sur Guidel	Nombre d'entretiens réalisés
Kergaher	5
Poulboudel	1
Triec	3
Le Pointic	2
Traourec	3
Quéverne	3
Ferme de Mr et Mme Besnard	1
TOTAL	18

Suite à l'analyse de ces entretiens, nous étudierons d'abord les différents profils des personnes enquêtées, nous aborderons ensuite les différentes connaissances de ces personnes puis leurs pratiques du site. Pour finir nous analyserons leurs diverses représentations du site, ainsi que leurs représentations du projet de reconnexion à la mer des Étangs du Loc'h.

I – Les Étangs du Loc'h, un lieu de vie pour les riverains

Le corpus est composé de 18 entretiens réalisés auprès des riverains des Étangs du Loc'h. Ces entretiens ont été réalisés sur trois sessions en octobre 2020, principalement en fin de journée. Nous avons une majorité de propriétaires, répartis en deux classes (*Tableau 3*). Nous remarquons des propriétaires vivant ici depuis toujours qui ont pour la plupart hérité de leur maison et des nouveaux propriétaires, soit de jeunes retraités quant à eux arrivés ici pour le cadre de vie, soit des jeunes familles avec ou sans enfants arrivées ici pour le cadre de vie et la proximité avec le travail.

1) Une majorité de propriétaires

Toutes les personnes enquêtées sont propriétaires, sans exception. (cf tableau des entretiens Annexe 2 Page 60) Leur ancienneté de résidence diffère selon leurs âges, leurs parcours professionnels et personnels. Cependant, une exception demeure lors de l'entretien 7, nous avons interrogé un mineur, le seul de toutes les personnes enquêtées, qui ne pouvait donc pas être propriétaire. Néanmoins, ses parents le sont sur le hameau de Quéverne.

a. Des propriétaires résidents ici depuis toujours

A part égale avec les nouveaux propriétaires, nous avons des propriétaires qui sont là depuis toujours. Par exemple, certains ont toujours vécu sur le site et cultivaient anciennement les terres du Loc'h (entretien 11). Nous avons aussi la personne enquêtée lors de l'entretien 8 qui habite sur le site depuis tout petit, depuis 45 ans précisément, notamment car il a repris les terres familiales pour une exploitation agricole. D'autres sont propriétaires depuis moins longtemps mais toujours originaires des alentours. Par exemple, la personne de l'entretien 15 est propriétaire seulement depuis 8 ans mais est originaire de Fort Bloqué, à proximité donc du site étudié.

Nous pouvons alors remarquer que les personnes résidant sur le site depuis toujours sont souvent des personnes âgées et que leurs familles avant elles habitaient aussi ici. La commune de Guidel et ses hameaux respectifs constituent un espace vécu et représentent un ancrage territorial pour ces personnes.

b. Des nouveaux propriétaires

A part quasiment égale avec des propriétaires résidant sur le site depuis longtemps, nous avons des nouveaux propriétaires. Certains le sont depuis moins de 5 ans, et sont venus ici pour le cadre de vie : par exemple, lors du premier entretien (1), auprès d'un homme de 30 ans, propriétaire depuis seulement 2 ans. La personne de l'entretien 13 est propriétaire depuis seulement 3 ans, depuis son départ à la retraite, il a décidé de venir s'installer ici avant tout pour le cadre notamment en ce qui concerne la vue, le paysage, le bord de mer (cf partie 2 page 20).

Concernant les nouveaux propriétaires, nous remarquons deux classes de

propriétaires : les jeunes retraités et les jeunes familles avec ou sans enfants.

Tableau 3: Récapitulatif des anciens et des nouveaux propriétaires selon leurs âges et ancienneté de résidence (cf Tableau des entretien Page 60)

Entretiens	Des anciens ou des nouveaux propriétaires		
	Ancienneté de résidence (années)	Classe d'âges	
		0 – 65 ans	65 - 85 ans
10	1,5	65	
1	2	30	
8	2	45	
12	3	56	
13	3	65	
4	7	30	
15	8	35	
6	10	50	
7	12	47	
8	20	48	
TOTAL des nouveaux propriétaires		10	
7	13		13*2
9	22		66
2	30		65
5	40		70
3	42		73
16	48		73
14	55		82
11	60		81
TOTAL des anciens propriétaires		8	

2) Les étangs du Loc'h : un critère de choix résidentiel ?

Avoir un site naturel à côté de chez soi pourrait être une bonne raison pour décider de s'installer dans les environs. Mais est-ce que les personnes enquêtées ont vraiment choisi leur lieu de vie par rapport aux Étangs du Loc'h ?

- 2 Entretien réalisé avec un mineur, il est donc difficile de pouvoir le classer, on estime que ses parents sont des anciens propriétaires car ici depuis déjà au moins 13 ans, soit l'âge de la personne enquêtée.

a. Un choix pour le cadre de vie

La plupart, voire la totalité des personnes qui ont évoqué ce sujet sont unanimes : les étangs du Loc'h n'ont jamais contribué, à eux seuls, au choix d'acheter ici. C'est plutôt un ensemble, un mixte entre la mer, la plage, la côte, le Loc'h etc. qui a guidé leur achat. Par exemple, la personne enquêtée lors de l'entretien 13 nous a expliqué souhaiter avant tout une maison avec vue sur la mer pour sa retraite et a trouvé le bon compromis ici. Lors de l'entretien 12 la femme nous confie aimer vraiment le lieu où elle habite « ah moi je suis impeccable ici! ». « On l'a cherché, on l'a trouvé », « en plus les voisins sont super sympas ». Ils étaient en location au Fort Bloqué auparavant et ils cherchaient un terrain dans les alentours et ont prospecté avec des balades à vélo et à pied pour trouver l'endroit idéal. Ils ont donc choisi ce terrain, non pas exclusivement pour la proximité de la réserve mais plutôt pour le cadre de vie général : le calme des étangs en plus de la vue sur la mer (Figure 11).



Figure 11: Vue de la maison du couple de l'entretien 12 sur le hameau de Traourec (C.ROSSIGNOL)

b. Un choix en fonction de la distance et du lieu d'exercice professionnel

Certaines personnes, comme par exemple celle de l'entretien 11, vivent sur le site depuis toujours ; un choix réalisé suite à une opportunité ou à un héritage, pour l'exercice professionnel de l'agriculture. Concernant l'entretien 18, la femme travaille à Guidel et son mari à Lorient, ils cherchaient donc un lieu de vie à proximité de leurs deux lieux de travail. Elle nous a expliqué qu'ajouté à ces critères de proximité du travail, la présence des étangs, de la campagne et de la mer avait également construit leur choix.

3) Une forte fréquentation du site

Parmi les différentes personnes enquêtées, trois groupes sont rapidement identifiables : une fréquentation quotidienne pour les nouveaux retraités, une fréquentation hebdomadaire majoritaire chez les actifs et un arrêt de la fréquentation pour les plus âgées (Tableau 4).

a. Une fréquentation quotidienne

Nous observons une fréquentation quotidienne chez les jeunes retraités (cf tableau des entretiens Annexe 2 Page 60). Une promenade autour des étangs du Loc'h permet sans doute de continuer à s'entretenir et faire de l'exercice suite à ce nouveau statut comme nous le fait remarquer la personne de l'entretien 2. Cela permet aussi probablement de s'aérer et de s'occuper. Cette fréquentation quotidienne est motivée aussi par le cadre que prodiguent les étangs, la mer, la côte et la campagne : cette même personne lors de l'entretien nous raconte apprécier l'absence de béton et la tranquillité de cet espace naturel préservé.

b. Une fréquentation hebdomadaire majoritaire

La fréquentation hebdomadaire constitue la fréquentation majoritaire chez les riverains enquêtés (cf tableau des entretiens Annexe 2 Page 60). Cette fréquentation est observée plus particulièrement chez les actifs, ils vont sur les étangs du Loc'h lors de leurs jours de repos ou durant le week-end.

c. Un arrêt de fréquentation aujourd'hui pour les personnes les plus âgées

Concernant les plus âgées de nos personnes enquêtées, nous avons observé un arrêt de fréquentation en lien avec leurs âges. Ils nous confient les pratiquer auparavant mais ne plus pouvoir aujourd'hui à cause de leurs « maux de corps » comme le monsieur de l'entretien 3 qui a mal au genou. Cependant, une des enquêtées, une ancienne cantinière de 73 ans (entretien 16) nous explique y aller quotidiennement notamment car son état de santé le lui permet.

Tableau 4: Récapitulatif des fréquences de fréquentations selon l'activité chez les personnes enquêtées (cf Tableau des entretiens Annexe 2 Page 60)

Entretiens	Fréquence de la fréquentation	Classe d'âges				
		0 – 65 ans	65 – 70 ans	70 – 85 ans		
6	Quotidien		50 ans Retraité			
2	Quotidien		65 ans Retraîtée			
5	Quotidien		70 ans Ancien Marin			
16	Quotidien				73 ans Ancienne cantinière	
7	Hebdomadaire	13 ans Collégien				
1	Hebdomadaire	30 ans Cadre sans emploi				
4	Hebdomadaire	30 ans Candidate aux élections municipales				
15	Hebdomadaire	35 ans Ingénieur Professeur UBS				
8	Hebdomadaire	45 ans Technicien électronique				
7	Hebdomadaire	47 ans Conseillère bancaire				
18	Hebdomadaire	48 ans Prothésiste dentaire				
12	Hebdomadaire	56 ans Femme : Prof d'EPS en arrêt Homme : ingénieur à Naval group				
9	Hebdomadaire	66 ans Assistant médical en cabinet de cardiologie				
10	Hebdomadaire	65 ans Ancien chef d'entreprise dans les loisirs				
13	Hebdomadaire	65 ans Ancien responsable du service après vente dans l'agro-alimentaire				
3	Jamais					73 ans Ancien Policier
11	Jamais					81 ans Retraîtée et cultivatrice
14	Jamais			82 ans Ancienne infirmière sur Paris et ancienne agricultrice		

4) Absence d'appartenance à des associations environnementales

La totalité des personnes enquêtées n'appartiennent à aucune association de protection environnementale (cf tableau des entretiens Annexe 2 Page 60). Cette question a été très brièvement abordée, cela induit donc que les personnes enquêtées ne sont pas sensibilisées aux organismes de protection de la nature. Nous faisons l'hypothèse au départ de ce travail d'enquête que l'appartenance à des associations pouvait construire et différencier à la fois les pratiques et représentations du site. Néanmoins, aucune des personnes enquêtées n'est membre d'une telle association.

Aucun ne nous n'a cité d'association, cependant, la personne de l'entretien 8 a fait allusion à la possible création d'une association pour contrer la réalisation du projet. Une banderole (Figure 12) a été réalisée par des riverains, futurs adhérents de cette association.



Figure 12: Banderole réalisée par des riverains située devant la ferme de Mr et Mme Besnard (post Facebook Guidel avenir)

II – Les étangs du Loc'h, des pratiques de loisirs et des ressources

Dans cette partie, nous étudierons les différentes pratiques que les riverains enquêtés exercent sur le Loc'h. Dans un premier temps, nous remarquerons que le site est un cadre paysager puis dans un second temps que le site est une ressource. Dans chaque cas nous nous appuyons sur les propos tenus lors des entretiens.

1) Pratiques liées aux loisirs

Concernant les pratiques liées aux loisirs, nous parlerons de deux types de pratiques, tout d'abord les pratiques concernant les pratiques sportives, puis celles dites de « nature ».

a. Pratiques sportives

En ce qui concerne les pratiques sportives, nous en avons relevé trois principales qui sont le vélo, la randonnée et la course à pied.

a.1. Une pratique de grandes distances : le vélo

Le vélo est pratiqué par trois de nos riverains. Le riverain du premier entretien (1) va souvent faire du vélo, autant au Petit Loc'h qu'au Grand Loc'h, appréciant la pratique du vélo pour la possibilité de parcourir de courtes comme de longues distances (Figure 13). Quant au riverain de l'entretien 8, il fait du vélo sur le site deux à trois fois par semaine, il y croise de nombreux promeneurs, cyclistes et coureurs et cela lui permet de prendre l'air. Le riverain de l'entretien 12 nous a confié se balader à pied et à vélo autour des étangs.

D'autres observent seulement la présence de nombreux cyclistes sur le site comme dans l'entretien 13, cet homme voit de nombreux VTT rapides "qui se trompent souvent de chemin". Un enquêté, celui de l'entretien 10, ne pratique pas cette discipline autour des étangs par peur de dégrader l'environnement : « je ne veux pas abîmer l'espace ».

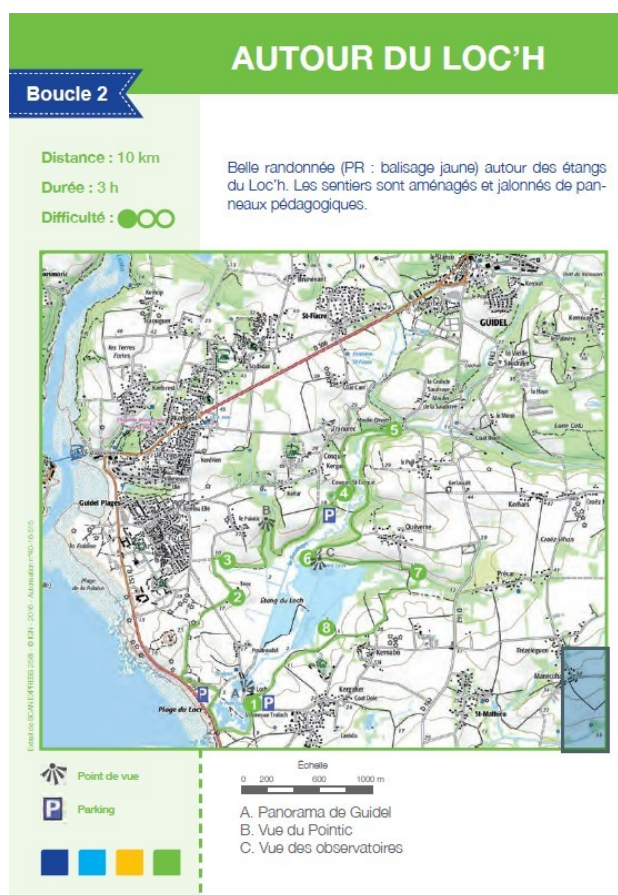


Figure 13: Boucle de randonnée 2 "Autour du grand Loc'h" (Département du Morbihan)

a.2. Une pratique majoritaire : la randonnée ou la marche à pied

La marche à pied/randonnée est pratiquée par 16/18 de nos riverains, certains plus ou moins quotidiennement et sur une plus ou moins grande distance.

La marche à pied représente pour un certain nombre de nos enquêtés leur activité sportive régulière voire quotidienne. C'est le cas de l'enquêté de l'entretien 5 et des enquêtés de l'entretien 6 qui pratiquent une marche quotidienne de 45 minutes et de l'enquêté de l'entretien 10, qui aime particulièrement réaliser des randonnées sur les chemins (Figure 14) autour du grand Loc'h, environ trois fois par semaine. Les personnes de l'entretien 2 et de l'entretien 11 prenaient comme "prétexte" d'aller voir les chevaux pour aller marcher quotidiennement. Elles expliquent que les chevaux sont désormais absents du site mais elles continuent cependant de s'y promener.



Figure 14: Chemin de randonnée (C.ROSSIGNOL)

Certains enquêtés font référence au confinement comme une période où ils se sont vraiment mis à la marche pour profiter de leur sortie quotidienne comme dans l'entretien 4 où elle précise d'ailleurs « On se balade mais on ne sait pas ce que c'est. » en parlant de la faune et de la flore. L'entretien 15 s'est lui aussi mis à se balader davantage durant le confinement, préférant d'ordinaire la course à la marche à pied.

Certains trouvent que les étangs sont un lieu où on peut voir du monde, comme l'homme de l'entretien 8 qui s'y balade régulièrement et qui dit y croiser de nombreux promeneurs, cyclistes et coureurs. L'homme de l'entretien 13, qui pratique le petit Loc'h, voit régulièrement des randonneurs passer devant chez lui car la grande boucle du Grand Loc'h se situe juste à côté.

D'autres parlent de la marche à pied comme substitution à la course. La femme de l'entretien 14 est elle, passée de la course à la marche à pied après une opération du genou. L'homme de l'entretien 15 est également un coureur mais pratique la marche pour les "balades familiales".

Quelques-uns évoquent une pratique diminuée en raison de l'âge, comme l'entretien 16 d'une femme qui marchait jusqu'à la mer quotidiennement mais qui a raccourci son itinéraire. Certains évoquent même une pratique qui appartient au passé, évoquant diverses raisons. Un problème physique parfois, les empêche de pratiquer le site autant qu'ils le voudraient, comme l'homme de l'entretien 3 qui nous confie ne plus marcher autour des étangs en raison de douleurs au genou. La femme de l'entretien 12 évoque, quant à elle, la fréquentation trop importante du lieu « quand on voit le nombre de gens qui se baladent ».

Enfin pour l'enquêté de l'entretien 9, la marche à pied est liée à sa pratique de la photographie. Il reste simplement à contempler la nature sans penser à rien. Il connaît très bien les parcours de randonnée balisés mais il cherche à se perdre pour être tranquille. Il incite les gens de son entourage à venir se balader dans la réserve, il veut montrer cet espace extraordinaire qui doit être protégé.

a.3. La course à pied

La course à pied est une pratique répandue, et permet aux habitants de réaliser une plus longue distance pour un temps donné. La pratique du grand Loc'h est alors plus fréquente pour certains, soit pour 3 de nos 18 enquêtés.

Le jeune homme de l'entretien 7 fait le tour du Grand Loc'h en courant avec son frère et du petit Loch lorsqu'il est seul. L'homme de l'entretien 8 pratique également la course à pied autour du Grand Loc'h, croisant de nombreux autres coureurs. Une femme, celle de l'entretien 18, attend d'être remise de son opération du genou pour retourner courir : elle nous confie qu'elle allait souvent courir 10 km autour du grand Loc'h, toutes les semaines selon la météo « quand il fait à peu près beau ». Elle insiste sur le caractère moins fréquenté du Loc'h en comparaison du bord de mer.

Un seul des enquêtés pratique la course à pied exclusivement autour du petit Loc'h car il est « plus proche de la mer », réservant le Grand Loc'h à ses balades (entretien 15). En effet, il avoue ne pas prendre le temps de faire le tour du grand Loc'h et réalise quasiment tout le temps le même parcours pour son footing autour du petit Loc'h.

b. Les pratiques de « nature »

Dans les pratiques dites de « nature », nous avons regroupé plusieurs éléments : l'observation, la photographie et les souvenirs d'enfants.

b.1. Une pratique commune : l'observation

Lors de leurs différentes pratiques sportives du site, les habitants réalisent d'autres activités : l'observation est l'une d'entre elles. Elle est très répandue, les gens sont souvent attentifs à ce qui les entoure. Ils regardent leur environnement. Mais observer ne veut pas dire savoir, beaucoup observent sans connaître ce qu'ils regardent. C'est notamment le cas de l'entretien 13 où cet homme nous confie se rendre régulièrement à l'observatoire des oiseaux pour avoir le plaisir de regarder la nature, il s'y rend juste pour le plaisir car il ne connaît pas les espèces d'oiseaux (Figure 15).



Figure 15: Vue de l'observatoire (S.SELLIER)

A ce sujet, l'agglomération de Lorient a mis en place un circuit avec des panneaux d'informations pour permettre aux promeneurs de s'informer au mieux sur les éléments qu'ils peuvent observer sur la réserve (Figure 16 & 17). Plusieurs de nos enquêtés (entretiens 12 et 15) trouvent en effet ces panneaux informatifs et explicatifs.



Figure 17: Panneau présent sur les circuits des étangs du Loc'h (R.SEMONT)



Figure 16: Panneau de présentation des étangs du Loc'h présent sur le parking du Petit Loc'h (S.SELLIER)

Trois de nos enquêtés (entretiens 3 et 6) pour approfondir leurs connaissances participent à des ateliers, c'est notamment le cas de l'entretien 6 qui raconte participer régulièrement aux animations réalisées avec « JP », Jean-Pierre Pichard le gestionnaire de la réserve, qui leur a en partie fait découvrir ce qui y vit. D'autres, au contraire, ne sont pas intéressés par ce type d'animation. C'est le cas de l'enquêté de l'entretien 5 qui nous raconte que des visites sont organisées sur les Étangs pour observer les oiseaux, les insectes, les batraciens mais que lui n'y va pas car ça ne l'intéresse pas.

La faune très présente sur le site est souvent mentionnée, notamment par la personne de l'entretien 9 qui voit des chevreuils « j'ai pas les mots tellement c'est beau » nous dit-il. La personne de l'entretien 8 nous confie quant à elle, bien aimer observer différents éléments sur le site. Cela lui est déjà arrivé de « tomber nez à nez avec un renard » ou encore un sanglier. Les vols d'oiseaux sont également très beaux pour lui. En allant se promener sur le Loc'h, il trouve toujours un petit quelque chose à regarder. Les animaux se « savent » protégés sur la réserve naturelle selon lui. Cet homme a un rapport très fort à la nature. Il nous signale notamment avoir vu un couple de faisans sauvages qui avait fait une portée dans le bosquet près de chez lui.

Les oiseaux restent l'élément le plus observé c'est notamment le cas lors de l'entretien 17 où la dame nous confie que si elle devait noter une activité récurrente dans la pratique pédestre du Loc'h, ce serait l'observatoire des oiseaux. Elle y va presque à chaque balade et trouve que c'est un aménagement et un outil « très bien » pour voir les différents oiseaux même si elle avoue avoir du mal à les voir tout le temps : « il me faudrait des jumelles ». Elle trouve ça « sympa » et n'hésite pas à profiter de l'observatoire le plus souvent possible. Certains remarquent également qu'« il y a même des scolaires qui viennent pour voir les oiseaux » (entretien 14). D'autres nous citent les espèces qu'ils peuvent observer telles que des canards, des hérons, etc.. (entretien 13). La personne de

l'entretien 6 nous énumère la présence de nombreuses espèces d'oiseaux : cygnes, grues, aigrettes... Les rapaces sont cités par deux de nos riverains notamment celui de l'entretien 13 qui observe les rapaces qui survolent régulièrement le Loc'h et qu'il peut voir depuis chez lui. La personne de l'entretien 9 observe également souvent des buses, leur nombre est d'ailleurs passé de 1 à 3 ce qui le rend très heureux.

La faune n'est pas la seule à être observée, la flore peut l'être également. C'est le cas de la personne de l'entretien 9 qui observe les champignons. Le paysage est également observé et tout ce qui concerne la grande variété du site, très changeant au fil des saisons : les couleurs, le niveau d'eau... (entretien 6).

L'observation peut devenir une pratique en elle-même et pas juste un élément secondaire que l'on réalise en se baladant. En effet la personne de l'entretien 9 nous confie qu'elle y va régulièrement (1 à 2 fois par semaine) et reste plusieurs heures à observer et à photographier les animaux (oiseaux, libellules) et les champignons « je suis partie l'autre jour je suis resté 5h30 alors que j'étais à deux pas de chez moi ».

b.2. La photographie : l'immortalisation de l'observation

La photographie n'a été abordée que par un seul individu (entretien 9), qui pratiquait plutôt une photographie "professionnelle" avec beaucoup de matériel pour se cacher et du matériel de photographie perfectionné. Cependant on peut supposer que d'autres riverains pratiquent la photographie mais de manière moins consciente et en amateur, c'est notamment pour cela qu'ils ne l'ont peut être pas abordée lors des entretiens. Pour illustrer cette hypothèse, lorsque l'on se rend sur les réseaux sociaux et notamment Instagram on trouve de nombreuses photos de la réserve (*Figure 18 et 19*). La photographie est donc pratiquée sur le site peut être plus par des touristes et des usagers exceptionnels du site que par des riverains. Cette différence peut être due à la fréquentation du site, en effet les riverains peuvent se rendre sur le site plus quotidiennement pour observer les différentes mutations du site, ainsi que sa faune et sa flore. Alors que les utilisateurs plus ponctuels ont besoin d'immortaliser leur visite afin de se souvenir du lieu qu'ils ont pu voir.

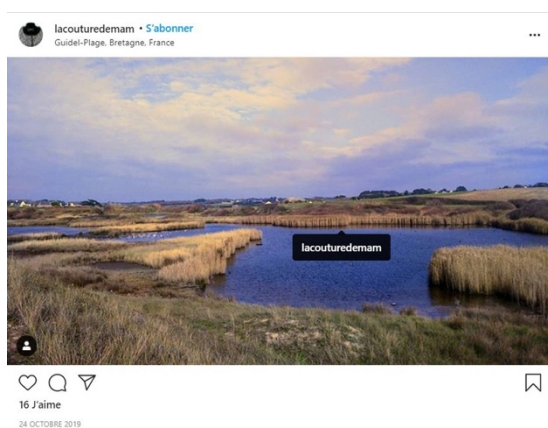


Figure 18: Publication du Petit Loc'h sur Instagram (@lacouturedemam)



Figure 19: Publication du Petit Loc'h sur Instagram (@insta_yann_c)

La photographie peut également être un trophée, on l'affiche et l'on montre au plus grand nombre, la personne de l'entretien 9 nous informe qu'elle en a notamment imprimé et affiché une dans sa maison. Les réseaux sociaux sont une manière moderne d'afficher ces photos.

La photographie permet l'immortalisation de ce que l'on observe. Elle peut être pratiquée en tout temps. L'enquêté de l'entretien 9 va prendre des photos le matin et le soir les jours où il ne travaille pas. Il se balade parfois à travers les sentiers du Loc'h avec tout son matériel sans jamais rien photographier. En effet, la photographie n'est pas toujours essentielle, parfois aucun élément ne nécessite une prise photographique, ou bien l'envie de prendre une photo ne vient pas, seule l'observation suffit à la satisfaction de l'individu.

Le lieu de prise de la photographie permet la réalisation d'une bonne photo, à ce sujet, la réserve des étangs du Loc'h est « un terrain de chasse idéal » (entretien 9). Sur les réseaux sociaux les photos publiées sont principalement des photos de faune, mais également de nombreuses photos du petit Loc'h, ce qui fait des étangs un point de vue reconnu. La photographie du même lieu au cours du temps pourrait ainsi permettre l'observation des changements, cette pratique pourrait être prise en compte dans l'observatoire des changements. La photographie permet de ressentir le lieu à la fois par la hauteur d'eau mais également la densité de la flore, sa couleur...

Par la photographie on peut aussi prouver ce que l'on a vu et donner envie aux autres de se rendre sur le site. La personne de l'entretien 9 nous informe par exemple qu'elle poste ses photos sur internet (Facebook) pour partager son travail avec ses amis et pour encourager les gens à venir sur la réserve. La photographie peut alors servir de publicité auprès du public et ainsi encourager les visites du site. Les divers réseaux sociaux permettent aujourd'hui de viser un plus large public.

La photographie peut servir à des fins scientifiques et pédagogiques notamment en permettant l'observation d'une espèce spécifique et ainsi une identification des spécimens que l'on ne reconnaîtrait pas directement sur place. La photographie permet aux amateurs de montrer un individu d'espèce et ainsi les personnes peuvent reconnaître plus facilement les espèces lorsqu'elles l'observeront sur le Loc'h.

b.3. Souvenirs d'enfants

Les enfants ont toujours un regard différent des adultes sur beaucoup de points, ils voient les choses beaucoup plus grandes et avec beaucoup plus de naïveté que les adultes. La réserve ressort alors comme un terrain de jeu idéal malgré le danger qu'elle pourrait représenter.

Deux de nos enquêtés nous ont parlé de leurs pratiques des étang de Loc'h étant enfants. La personne de l'entretien 8 nous informe que les étangs du Loc'h était son terrain de jeu favori, il réalisait notamment des radeaux pour traverser les canaux où il pêchait également des anguilles et autres petits poissons. Les cabanes étaient aussi présentes, construites par des mains d'enfant désireux de jouer dans cet écrin de verdure. « J'ai plus

un rapport à la nature qu'à la ville ». Cet homme se souvient précisément de ce qu'il pouvait y faire. La femme de l'entretien 17 a une vision plus approximative. En effet en se replongeant dans ses souvenirs, elle relève l'absence de véritables sentiers auparavant. Elle ne se souvient pas d'avoir vu des gens marcher et se balader comme maintenant sur les sentiers.

A travers ces divers souvenirs, on peut voir que les pratiques ont évolué à la fois à travers le temps mais également à travers les générations. Le statut du lieu a également évolué modifiant aussi les pratiques réalisées. En effet, le jeune que nous avons interrogé (entretien 7) ne nous a pas parlé de ce type de pratique sur la réserve ou ses alentours.

2) Les étangs du Loc'h comme une ressource

Les étangs du Loc'h peuvent être une ressource importante pour les riverains. Ainsi nous parlerons dans un premier temps de l'agriculture sur et autour de la réserve. Puis nous poursuivrons avec les autres activités primaires que l'on peut y trouver.

a. Les pratiques agricoles

Ainsi nous parlerons dans cette partie des terres propices à la culture, mais également du pâturage et de la fanaison qui favorisent la biodiversité. Puis nous terminerons par l'irrigation.

a.1. Des terres propices à la culture

La présence d'une réserve d'eau conséquente sur le Loc'h a permis, avant 1994 et l'acquisition des terres par le département du Morbihan ainsi que le Fédération de chasse, plusieurs exploitations agricoles. Depuis, la réserve n'est autre qu'un espace naturel. Évidemment donc, aucune forme ou pratique agricole n'est présente sur ce site qui est dorénavant protégé. Nous allons donc faire écho à des pratiques qui ne sont plus lisibles à l'heure actuelle sur le site étudié mais indispensables pour comprendre l'évolution du milieu et voir si ces pratiques agricoles ont encore une place dans l'imaginaire et les représentations actuelles du lieu.

La pratique laitière était majoritaire sur l'ensemble du Loc'h, en témoigne encore aujourd'hui la famille Besnard. Pendant cet entretien (entretien 14), les propriétaires de la ferme nous ont fait part de leur histoire sur le site et de leurs anciennes pratiques agricoles. Auparavant propriétaire de 68 hectares autour de la ferme, le couple des Besnard possédait une exploitation laitière. Elle ne s'attarde pas trop sur sa propre exploitation mais nous explique les possibilités qu'offrait le sol, avant sa dé-poldérisation. A savoir la culture de carottes de sable grâce à la présence de terres très sablonneuses. Mais également l'impossibilité pour les agriculteurs de cultiver un tas d'autres légumes comme les haricots par exemple, trop agressés par la salinité, toujours contenue dans les sols malgré la fermeture aux marées.

A la fois témoin et actrice de ces pratiques agricoles, la femme de l'entretien 11 vient confirmer les propos tenus lors de l'entretien 14. En l'occurrence, la femme de 81 ans interviewée n'est autre qu'une ancienne cultivatrice des terres du Loc'h. Elle possédait aussi quelques vaches laitières mais en moins grand nombre. Elle cultivait majoritairement des

carottes grâce aux terres sablonneuses. Cette dernière affiche une sorte de nostalgie et même un peu de désarroi face à ce projet en prenant l'exemple de la ferme des Besnard : « ils y ont consacré toute leur vie ».

Comme l'on pouvait s'y attendre, les témoins de cette aire agricole sont plutôt rares. On voit bien grâce à notre première partie, que les personnes enquêtées qui ont réellement connu le site pendant cette période agricole sont seulement deux et les autres sont arrivés après. Dans l'ensemble des entretiens, les pratiques agricoles sont très peu évoquées par les gens, ou alors seulement quand ils nous parlent de leurs propres connaissances du site. Ils savent pour la majorité qu'avant que le site soit classé, il était exploité mais ne détiennent jamais plus d'informations. Ce silence des enquêtés sur ces pratiques agricoles est tout aussi intéressant que ceux qui en savent plus : la majorité des enquêtés ne voit plus, ou n'ont même peut être jamais vu, vécu, ressenti le site par le prisme agraire. De fait, la plupart n'a connu le site qu'en tant que site classé, les représentations et les pratiques agricoles sont donc peu abordées en premier.

a.2. La pâture et la fanaison pour favoriser la biodiversité

Nous venons d'explicitier les différentes pratiques agricoles que l'on pouvait retrouver, avant 1994, sur le site. La pratique agricole laitière impliquait donc la présence de vaches, directement sur le site, qui participaient au bon entretien des sols. Le pâturage a été exécuté par les vaches, ce qui favorisait le bon équilibre des sols, améliorant donc la biodiversité.

Mais à la suite de la décision de 1994, et du classement en une zone naturelle sensible, la question du pâturage est rebattue. Ce sont les chevaux qui seront choisis, en majorité, pour pâturer et en quelque sorte entretenir le site. Les riverains sont d'ailleurs quelque-uns/unes à être au courant que ces chevaux servaient en partie à entretenir le lieu. Comme dans l'entretien 8 par exemple : « les chevaux pâturent régulièrement »

D'autre part, en plus du pâturage, la favorisation de la biodiversité passe aussi par le fauchage « Les prairies sont fauchées pour faire du foin » (entretien 8).

Le pâturage apparaît donc avec les entretiens comme « une » des logiques de maintien d'une « bonne biodiversité ». Ils sont 6 (entretiens 2, 6, 7, 8, 11 et 15) à nous avoir parlé de cette dimension, ils semblent être attachés et à la fois déçus face au retrait progressif des chevaux sur le site.

a.3. L'irrigation : ressource pour une agriculture plus diverse

Une autre pratique ressource est évoquée par certains riverains durant nos entretiens : celle de l'irrigation et tout ce qui en découle. Et à l'époque agricole, cette grande masse d'eau était gérée, dirigée et répartie pour favoriser l'agriculture et le rendement des sols. Deux riverains enquêtés (entretiens 8 et 14) nous évoquent cette pratique.

Évoquée dans l'entretien 14, cette irrigation se faisait aussi bien naturellement que par l'intervention humaine. Cette irrigation servait à alimenter en eau les cultures de façon maîtrisée et équilibrée. L'eau douce était donc une constante essentielle dans la vie des agriculteurs puisqu'ils pouvaient irriguer correctement leurs légumes ou autres. Les vaches s'abreuvaient également de cette eau douce, à travers des trous selon une des personnes enquêtées (entretien 14). Toujours lors de cet entretien, l'interviewée nous explique qu'elle

et son mari, propriétaires de la ferme, possédaient 68 hectares autour de celle-ci auparavant. Et qu'ils possédaient donc, de fait, plusieurs kilomètres de ruisseaux que son mari entretenait tous les ans à la pelleuse. La personne de l'entretien 8 vient confirmer ce besoin en eau douce. Elle nous fait part de son contentement vis-à-vis du site tel qu'il est. Elle aborde notamment son côté pratique à savoir justement cette eau douce qui permet l'irrigation des champs. Ses parents avaient fait une demande pour pomper de l'eau, qui avait été acceptée dans le but d'irriguer leurs cultures.

Chez les riverains enquêtés, le Loc'h n'est clairement pas représenté et perçu comme un espace ressource, ou du moins l'est beaucoup moins. Seules deux personnes, qui ont connu véritablement le Loc'h pendant cette période agricole, s'attardent à nous expliciter ces pratiques en les comparant, parfois, à ce qui se fait et va potentiellement se faire aujourd'hui sur le site. Mais à l'heure actuelle, le site semble plus imprégné par d'autres représentations.

b. Les autres activités primaires

Les autres activités primaires sur le Loc'h révélées par notre enquête sont la cueillette, la chasse et la pêche.

b.1. La cueillette : pratique insolite

Une seule riveraine nous a parlé de cueillette (entretien 12). C'est une pratique que nous n'avions pas forcément anticipée avant de conduire ces entretiens mais qui est très intéressante sur ce qu'elle montre des représentations des riverains du Loc'h sur le site. La dame qui "connaît pas mal de choses" nous a beaucoup appris sur les espèces présentes dans la réserve et sur les usages qu'elle en fait. Cela permet, en parallèle de l'aspect nourricier, de se soigner. Elle nous cite par exemple un macérat de plantain contre les piqûres de moustiques. La cueillette de diverses espèces lui permet également d'approfondir ses connaissances en botanique.

Cette pratique de la cueillette sur le site des étangs du Loc'h est un véritable enjeu pour elle. Ils visent avec son mari l'autonomie alimentaire avec le travail d'un bout de terrain en contrebas du Pointic. Elle y cultive des patates, des oignons, des tomates, des topinambours ou encore des courges. Pour la conservation, elle congèle une grande partie de ses récoltes, et ne fait pas beaucoup de bocaux. Sur la réserve, elle va régulièrement se promener et récolter les espèces comestibles qui y poussent. Elle se définit elle-même comme « cueilleuse dans l'âme »: les asperges, les champignons, la mâche, les baies (mûres) ou encore le plantain sont les végétaux qu'elle ramasse régulièrement. Malgré tout, elle est en arrêt depuis deux ans et souffre d'un genou ce qui l'empêche de profiter des étangs "comme elle veut".

b.2. La chasse non pratiquée mais abordée par les enquêtés

Les quatre riverains enquêtés qui ont abordé le sujet de la chasse étaient assez unanimes pour dire que c'est une atteinte aux animaux de la réserve, et ce malgré l'enjeu de régulation. Un monsieur vivant à Triec (entretien 9) était très virulent au sujet des chasseurs, il voit d'un très mauvais œil cette pratique surtout sur une réserve naturelle. "La démarche de la réserve vise à créer un havre pour les animaux sauvages, voire de les attirer vers les étangs". Il nous explique qu'il lui est arrivé de voir un chasseur dans son jardin qui traquait un canard ou un chevreuil.

Par ailleurs c'est assez paradoxal de voir que la chasse n'est pas la bienvenue sur la réserve, alors que le site est géré par la Fédération de Chasse et que les chasseurs ont un rôle important dans la régulation du site. Un monsieur (entretien 8) nous a expliqué qu'il lui arrivait de les appeler pour organiser des battues en raison d'un trop grand nombre de sangliers qui détruisent les cultures. Il est donc régulièrement en contact avec les gestionnaires et il leur rend service en les alertant.

L'enquêtée à la ferme des Besnard (entretien 14) observe, quant à elle, des canards dans son jardin « ils savent que la chasse est interdite ici ». Une riveraine (entretien 12) a même « essayé de les faire fuir (les faisans) avant l'ouverture de la chasse pour tous les sauver mais un n'a pas survécu »

De cette manière, nous avons vu que la chasse n'était pas pratiquée par les riverains que nous avons rencontrés. Ils sont aussi assez hostiles à cette pratique jusqu'à se placer en défenseur de la faune des étangs du Loc'h.

b.3. La pêche : disparition de cette pratique

Historiquement, la pêche était une pratique répandue sur les étangs du Loc'h. Elle a été interdite depuis mais quatre des enquêtés se souviennent de l'abondance piscicole que l'on pouvait y trouver (anguille, gardons, plis..). Un riverain (entretien 8) se souvient y être allé pêcher des anguilles.

Pour l'enquêtée à la ferme des Besnard (entretien 14) c'est le souvenir du temps où, avec son mari, ils distribuaient des cartes de pêche sur leur étang (*Figure 20*). Ils allaient également pêcher avec un filet de 100 mètres de long sur le petit Loc'h. Les poissons étaient par la suite vendus à la criée de Lorient. Elle remarque qu'il y a depuis quelques temps une surmortalité des poissons « les plis meurent pas mal », il y a aussi moins de gardons et d'anguilles selon elle.



Figure 20: Petit étang sur la propriété de Mr et Mme Besnard à Guidel (S.SELLIER)

Concernant les pratiques des différents riverains enquêtés, nous remarquons deux grands domaines de pratique : le loisirs et la ressource. Les plus jeunes riverains voient majoritairement les étangs du Loc'h comme un lieu de loisirs, ils y font beaucoup de randonnée, de vélo, de photographies. Ils viennent ici se ressourcer dans un lieu calme et agréable à observer. Alors que les plus âgés voient plutôt le site comme une ancienne ressource et même encore une ressource actuelle pour certains. Ces derniers présentent d'autant plus cette vision car les étangs étaient d'avantage un site de ressources auparavant avec le pâturage et l'agriculture plus présents. Des pratiques ont aussi disparu telles que la pêche ou la chasse au vu du changement de statut des étangs. De plus, leur état de santé ne leur permet plus forcément aujourd'hui d'aller faire de la randonnée ou du vélo bien qu'ils trouvent le site remarquablement agréable.

III – Connaissance des Étangs du Loc'h : Une biodiversité reconnue mais une connaissance partielle du fonctionnement du site

Les étangs du Loc'h sont des lieux très riches à la fois par leur histoire, leur biodiversité, ou encore par leur mode de gestion. Le projet de dé-poldérisation vient également modifier les représentations que les riverains peuvent avoir du site. On peut supposer que les riverains étant juste à côté des étangs du Loc'h sont la mémoire de ce site. Ils en connaîtraient l'histoire avec de nombreuses anecdotes, mais également ils sauraient repérer les plantes comestibles et celles totalement toxiques, ils connaissent les lieux où chasser les petits animaux et sauraient reconnaître les oiseaux migrateurs. Ils veilleraient telles des sentinelles sur les Étangs du Loc'h. A travers nos entretiens, nous nous sommes rendus compte que notre hypothèse est réfutée : résider à côté du Loc'h ne suffit pas à le connaître. Par ailleurs, le projet de dé-poldérisation est pour eux source de réflexion, ils essaient d'en comprendre les différents éléments avant d'avoir un avis tranché sur ce nouvel avenir. Dans cette partie nous parlerons donc de la connaissance que les riverains ont des étangs du Loc'h.

Tout d'abord nous introduisons cette partie par un petit élément d'analyse anecdotique. Le mot Loc'h puise son origine dans les langues celtes, dont le breton est issu. En effet, en Bretagne, le mot Loc'h est retrouvé dans de nombreux lieux, tels que la rivière d'Auray aussi appelée le Loc'h, l'île du Loc'h dans l'archipel des Glénans, mais encore l'anse du Loc'h à Plogoff. Des monuments ont également récupéré son nom : la chapelle du Loc'h dans les Côtes d'Armor, la bataille du pont du Loc'h près de Grand-Champs.... Le mot Loc'h ressort également en Ecosse avec le célèbre monstre du Loch ness.

Loc'h en breton porte plusieurs significations, les plus dominantes concernent dans un premier temps les leviers et barres, il s'agit d'un nom masculin. La deuxième signification dominante désigne, les étangs, lacs côtiers et lagunes d'eau saumâtre, dans ce cas-ci il s'agit alors d'un nom féminin. Ces deux significations peuvent se reporter à notre site d'étude puisqu'il s'agit bien d'un étang, mais la première signification est également en rapport avec le lieu. En effet, afin de réguler au mieux le niveau d'eau sur le site, il existait de nombreuses vannes qu'il fallait mettre en mouvement, des leviers et barres pouvant alors être utilisés. Le nom Loc'h correspond tout à fait au site, à sa morphologie et son histoire.

Lors de nos entretiens nous avons demandé aux riverains de quelle manière ils nommaient le site, les réponses varient peu : le Loc'h ou les étangs du Loc'h. Ces réponses posent alors question. Dans la première réponse, on peut supposer que le terme principal concerne les étangs, et par conséquent en désignant le Loc'h les habitants nous parlent de l'étang, mais dans ce cas ils devraient dire LA Loc'h. Dans la deuxième réponse : les étangs du Loc'h, la traduction porte à confusion puisqu'ici elle désigne "les étangs de l'étang" ce qui n'a aucun sens. Dans les deux réponses on peut supposer que les gens n'ont aucune connaissance de l'origine et de la signification du mot, et que l'emploi de ce toponyme a perdu ses sens premiers pour n'être plus que désignation du site.

1) Histoire du site : une connaissance générationnelle ou empirique

Les connaissances concernant l'histoire du site restent très inégales mais l'impression globale qui ressort des entretiens est une connaissance basée sur une transmission inter-générationnelle : ceux qui nous donnaient le plus d'informations étaient souvent les résidents les plus anciens ou ayant un attachement familial sur plusieurs générations, qui savaient donc que les étangs étaient un bras de mer ou que les étangs avaient été inondés pour en faire une piste d'hydravions, même si ce dernier point portait à confusions. En effet, certains affirmaient que les étangs avaient été inondés afin d'en faire une piste d'hydravions (entretien 3), tandis que d'autres pensaient que les allemands avaient asséché le site pour que les hydravions s'y posent (entretien 5).

L'histoire du site reste néanmoins peu connue des riverains, dont les éléments restent issus d'une connaissance empirique, ou du bouche à oreille.

La connaissance des étangs comme ancien bras de mer (Figure 21) est revenue lors de plusieurs entretiens, soit 6 sur 18 entretiens (entretiens, 8, 9, 12, 13, 14 et 18). Un monsieur âgé avait par exemple vu une carte du site datant du siècle dernier relevant la présence de la mer dans les étangs (entretien 3). Outre ce dernier, la connaissance de ce bras de mer reste une information qu'ils ont simplement entendue. La dame de l'entretien 18 par exemple, explique qu'on lui "aurait dit" que la mer remontait dans les étangs auparavant. Certains justifient leur connaissance en faisant référence à la présence de coquillages, témoins de cette ancienne présence de l'eau saline. Les personnes des entretiens 5 et 14 en font l'observation. « Dans la terre on voit des coquillages » Une des cultivatrices le confirme par sa difficulté à cultiver certains légumes : ils n'arrivent par exemple pas à cultiver les haricots car le sol est trop chargé en sel. (entretien 14)



Figure 21: Les étangs du Loc'h connus comme un ancien bras de mer (Carte de l'état-major 1820 - 1866 - Géoportail)

Une dernière connaissance enfin, s'appuie seulement sur la mémoire des riverains qui font appel à leurs souvenirs pour nous informer sur le passé du site. Une dame (entretien 5) témoigne de l'ancienne présence de races spécifiques de chevaux et vaches pour l'entretien du site. Celle de l'entretien 17, en se replongeant dans ses souvenirs, relève l'absence de véritables sentiers auparavant.

2) Le statut d'espace protégé admis, une biodiversité reconnue

Concernant la biodiversité du site, la majorité des enquêtés connaît le caractère protégé du site. La personne de l'entretien 15 « est néanmoins au courant qu'il s'agit d'un espace protégé et géré. » Trois des enquêtés nous ont aussi parlé de la zone Natura 2000 comme la personne de l'entretien 13 : Il ne sait rien du tout sur la gestion du site, il sait cependant qu'il y a une zone Natura 2000. La personne de l'entretien 12 a aussi dit que « Natura 2000 voudrait qu'on mette ça en eau ». Ce témoignage illustre encore ici un manque de connaissances sur le site et ses acteurs. Parmi les personnes enquêtées, une seule, la personne de l'entretien 14 nous a cité les espèces uniques de la zone « C'est une zone Natura 2000 qui est protégée et qui contient deux espèces uniques ; une orchidée rare qui ne pousse qu'ici et une libellule ». (Figure 22)

En effet, une libellule : l'agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale), a été observée sur le Grand Loc'h et fréquente les petits canaux à eau courante, peu profonds, envahis de végétation aquatique mais bien éclairés, ce qui nécessite un entretien des canaux. (DOCOB version janvier 2008)



Figure 22: Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* (S.SELLIER)

La quasi-totalité des enquêtés reconnaît la biodiversité du lieu et apprécie pour la plupart la variété d'espèces présentes sur le site. Selon les usages et le niveau de curiosité pour cette faune et cette flore, les connaissances sur ces espèces restent très inégales, sans que la méconnaissance n'empêche l'observation et l'admiration de cette richesse. La personne de l'entretien 8 nous explique qu'il existe de nombreuses espèces endémiques sur la réserve, elle est cependant incapable de nous signaler lesquelles. L'enquêté de l'entretien 15 avoue ne pas être un grand « professionnel » concernant la distinction des différents animaux surtout pour les oiseaux mais apprécie la présence de ces derniers.

3) Gestion du site : des suppositions plus que des connaissances

Pour ce qui relève de la gestion du site, les enquêtés ne formulent pas réellement d'affirmation. La plupart des personnes interrogées n'exprime que des suppositions et elles ne sont jamais sûres de leurs propos, toujours en recul par peur de se tromper. Le vocabulaire utilisé montre leurs incertitudes : « ça doit être » (entretien 10), « c'est l'agglomération qui doit gérer ça » (entretien 15), « peut être le département » (entretien 18). Un autre marqueur fort dans le langage utilisé est la répétition, chez la plupart des personnes enquêtées, du pronom « ils ». Dans les discussions concernant la gestion du site, presque tous nous parlent des potentiels gestionnaires à la troisième personne mais peu d'entre eux savent réellement nous dire qui se cache derrière ce pronom. Il est également intéressant de relever que les enquêtés emploient le pluriel quand ils nous parlent de la gestion du site : ils supposent consciemment ou inconsciemment la multitude d'acteurs engagés dans la gestion du site.

La connaissance du site reste donc assez minime, puisque au-delà des suppositions faites par les enquêtés, certaines personnes se disent ne rien connaître de la gestion du site : Elle n'a pas de connaissance sur la gestion du site (entretien 1), il ne connaît pas d'éléments de gestion du site (entretien 2). En mettant en relief les profils par rapport aux discours sur ces questions de gestion, nous nous apercevons que ce ne sont pas les personnes qui sont là depuis toujours qui connaissent toujours mieux le site. En effet, 7 des personnes enquêtées vivent ici depuis plus de 20 ans (cf tableau des entretiens Annexe 2 Page 60). Des personnes qui ont travaillé sur ce site (entretien 11) ou qui le pratiquent depuis des années (entretien 2) ne sont pas plus à même de nous donner des informations concernant la gestion du site.

Le sigle de « Natura 2000 » revient régulièrement dans les entretiens dans la partie concernant la gestion du site. C'est d'ailleurs souvent les personnes qui disent ne pas savoir grand-chose sur la gestion du site qui reprennent ce sigle en guise de réponse. Il semblerait donc que l'appellation « Natura 2000 » incarne cette position de la gestion des espaces naturels. Les enquêtés associent cette appellation à une gestion de l'État ou de la mairie (entretien 15). Au-delà des gestionnaires officiels du site, les personnes enquêtées relient plus facilement la gestion à l'entretien du site. En effet ce dernier est plus visible, plus simple à appréhender pour eux, pendant leurs balades et leurs diverses pratiques. Pour autant, aucun enquêté n'a d'avis franc et tranché sur cette question de l'entretien du site. C'est néanmoins une réponse majoritairement positive qui ressort, avec un site qui selon la plupart des gens semble « propre et entretenu » (entretien 18), « le site semble bien entretenu » (entretien 9). Néanmoins quelques personnes rencontrées nous font part d'un site laissé à l'abandon (entretien 4), avec une commune qui serait trop absente concernant la gestion du site. Sans proposer de solution pour remédier à leurs propres représentations du site, ils évoquent partiellement un manque de panneaux explicatifs, d'interactions, de communication et de mise en valeur du site. Cependant, cet « abandon » apparent peut-être justement un choix et non un désengagement des gestionnaires.

Deux enquêtés ont relié directement cet « abandon » du site au projet de dépollution. Ils déplorent une gestion à présent laissée de côté depuis le début du projet de reconnexion à la mer (entretien 6). « Le site n'est plus géré » (entretien 6).

4) Un début de prise de connaissance du projet de dé-poldérisation mais une incompréhension de ses motivations

Le peu d'enquêtés ignorant le projet étaient des résidents très récents. Si le degré de curiosité pour le projet reste varié, la grande majorité des riverains sont au fait du projet de dé-poldérisation. Ils le sont par l'intermédiaire des médias qui ont publié sur le sujet pendant la campagne municipale (entretien 13), ou ont été informés par les « bruits qui courent ». Par exemple une dame « a entendu parler de la reconnexion à la mer » (entretien 11). Parmi les enquêtés, un bon nombre de personnes était au courant que le projet trouvait ses origines dans une directive européenne. C'est le cas du monsieur de l'entretien (entretien 3) qui nous explique que le but de cette directive est de remettre le site dans son état originel. « L'Union Européenne veut faire revenir la mer » (entretien 9), « la loi de l'Union Européenne impose de restaurer le lien entre les cours d'eau et la mer » (entretien 14). Nous voyons ici que les riverains qui ont connaissance du projet savent d'où vient la motivation de dé-poldériser les étangs du Loc'h.

Les enquêtés faisaient par ailleurs référence à une mauvaise interprétation de cette directive voire parfois de la possibilité de la contourner, c'est notamment le cas de la personne de l'entretien 4. Elle affirme même qu'il s'agit d'une mauvaise interprétation des directives européennes. Pour des riverains cette décision de l'Union Européenne peut être contournée, comme cela a été le cas en Hollande où un projet de ce type a été refusé (entretien 8). Des critiques émergent également, « soit disant une directive européenne » à son sens « il y avait eu une mauvaise compréhension du doc » (entretien 12).

Ces éléments sont à mettre en lien avec leur défiance face au projet: « c'est ça qui pose problème car il y a une note du ministère de l'environnement que personne ne connaît qui stipulerait que ça peut se faire ou pas selon la volonté des maires » (entretien 3) (*Figure 23*). Concrètement, cinq des personnes enquêtées ont connaissance des différents éléments du projet de dé-poldérisation mais présentent une « connaissance détournée » de ce dernier.



Figure 23: Illustration critique présentée par Guidel Avenir sur la décision du Maire quant au projet de dé-poldérisation (Guidel Avenir)

Nous avons par ailleurs relevé un discours redondant sur le manque de concertation et de communication entre les gestionnaires, restés dans l'ombre, et les riverains. Certains de ces derniers témoignent d'une véritable volonté d'implication et de prise de parole face au projet. C'est d'ailleurs entre eux qu'ils s'organisent pour se réunir et en discuter. « Ici c'est difficile de trouver un interlocuteur, il y a un manque de transparence du projet mais il y a forcément le département derrière » (entretien 8). Une riveraine note « l'absence et le manque de communication de la mairie ou d'autres acteurs impliqués dans le projet » (entretien 2). Et pour finir, la personne enquêtée à la ferme des Besnard doute qu'il y ait eu des études préalables : « ils disent qu'il y a eu des études » (entretien 14). Ainsi la méfiance s'est instaurée chez certains riverains à l'encontre des gestionnaires, ils critiquent un manque de transparence et une directive qui, selon eux, peut être contournée.

En conclusion, nous nous sommes rendus compte que les personnes enquêtées connaissent finalement très peu l'histoire et la gestion du site. Certaines possèdent quelques connaissances, cependant elles sont soit incomplètes soit détournées. La plupart des enquêtés trouvent le site propre et bien entretenu, sans connaître pour autant les gestionnaires de la réserve. La biodiversité est reconnue sur le site mais les riverains enquêtés n'en connaissent souvent ni le statut ni le nom des espèces. Ce manque de connaissance s'illustre également à travers le sujet de la dé-poldérisation. Ce projet est connu par l'ensemble des enquêtés mais incompris pour la plupart. Quels sont leurs arguments dans la critique du projet ? Ils critiquent la communication autour du projet, ou son absence mais que critiquent-ils du projet lui-même ?

IV – Représentations du projet de reconnexion à la mer des Étangs du Loc'h

Les avis divergent quant au sujet de la dé-poldérisation des étangs du Loc'h. Pour débiter cette partie nous commencerons par aborder les questions des représentations du site, puis nous parlerons des potentielles influences que la dé-poldérisation pourraient avoir sur les pratiques des riverains. Ensuite nous verrons que la majorité des personnes que nous avons rencontrées avait connaissance du projet. Certains ont un avis bien tranché sur la question, tandis que d'autres n'ont pas d'opinion et préfèrent attendre de voir ce qui va se passer.

1) Les Étangs du Loc'h, un site agréable et reposant

En ce qui concerne l'analyse des représentations, nous parlerons dans un premier temps de la description du site, puis ensuite de la place de l'eau sur la réserve.

a. Un site charmant et privilégié

La description du site est unanimement positive. Un riverain trouve extraordinaire de pouvoir profiter d'un tel lieu (entretien 10). Les points positifs du site s'articulent majoritairement autour de trois critères : sa tranquillité, son charme et sa variété. Ces trois notions sont complémentaires et à chaque fois reliées aux caractères naturel et protégé de la réserve. L'idée du privilège d'habiter aux abords d'un tel lieu est également présente au sein des discours. Pour les riverains, « La présence des étangs est un privilège, c'est un espace super » (entretien 9).

a.1. La tranquillité

La tranquillité du site est appréciée. Cette tranquillité est associée parfois à la présence d'animaux sauvages, trouvant en ce lieu un refuge : « La démarche de la réserve vise à créer un havre pour les animaux sauvages »(entretien 9).

D'autres fois encore, elle est associée à l'eau sur le site qui apporte des éléments tels que le calme et le repos. Le site est alors « peinard » et tranquille (entretien 8). (cf partie b.1. page 45)

Le caractère reposant est retenu par une autre riveraine qui l'apprécie pour s'y promener : Elle trouve ça super beau, c'est reposant, on peut se promener (entretien 18)

D'une manière générale, la tranquillité est intrinsèque aux caractères naturel et protégé du site. Les riverains apprécient « l'absence de béton, la tranquillité de cet espace naturel préservé. » (entretien 2).

Pour les anciens citadins enquêtés, fuir le monde urbain pour le Loc'h permet d'obtenir une zone calme et apaisante. C'est pour eux un élément qui ressort en premier car en ville, dans leur emploi, le bruit est omniprésent. Ici la réserve vit « au ralenti » face au monde en mouvement.

a.2. La beauté / le charme

La beauté et le charme du site sont des éléments très vite abordés par les riverains du site. Certains en perdent même leurs mots : « j'ai pas les mots tellement c'est beau » (entretien 9).

La beauté du site nous a été plusieurs fois vantée par les riverains qui la désignent sous une multitude d'adjectifs : "joli et merveilleux" (entretien 3), « magnifique » (entretien 13), « superbe environnement naturel, très sauvage et très beau » (entretien 15).

D'autres aiment beaucoup la vue sur la mer (entretien 5). Ou encore, ils apprécient sur le site le chant des grenouilles qui fait partie intégrante du charme des lieux (entretien 6). Certains trouvent « que la présence d'eau donne du charme au lieu (entretien 2) ou encore « Il y a une belle réserve, elle est là. » (entretien 4).

a.3. Un espace en mouvement, la variété paysagère et animalière

Nous avons également pu remarquer que le site est souvent apprécié pour sa variété paysagère et animalière. La faune est notamment abordée et expliquée par les animateurs de la réserve ! « Il nous parle notamment de la faune qui y habite » (entretien 10). Pour d'autres, la réserve est « importante car des animaux nouveaux viennent et restent sur le Loc'h » (entretien 14).

La variété des espèces d'oiseaux en outre, était souvent citée notamment la réserve d'oiseaux (entretiens 6, 9 et 12). Dans l'entretien 6, les enquêtés notent l'ancienne présence de chevaux et révèlent la présence de nombreuses espèces d'oiseaux : cygnes, grues, aigrettes...

Ainsi, certains parlent de cette diversité comme d'un atout pour ne pas s'ennuyer, trouvant toujours quelque chose à regarder : un homme pour qui la faune et la flore sont importantes et incroyables, nous explique qu'il existe de nombreuses espèces endémiques sur la réserve et il « trouve toujours un petit quelque chose à regarder » (entretien 8). Sur la réserve, on ne s'ennuie jamais, il y a toujours un truc à gauche, à droite à regarder, cette personne « aime la grande variété de la faune et de la flore » (entretien 9).

Enfin, deux enquêtés observent un site en mouvement, dont le paysage se transforme au fil des saisons. Ce qu'ils aiment particulièrement sur le site c'est que cet espace change tout le temps : « En hiver ce qui est magnifique aussi c'est la brume qui se forme uniquement sur le lac et pas sur la colline autour. Le lac et le ciel sont très changeants et très jolis à observer » (entretien 13). La personne de l'entretien 6 retient la grande variété du site, très changeant au fil des saisons : les couleurs, le niveau d'eau...

b. Une vision de l'eau ambivalente

La question de l'eau sur le site a été abordée de diverses manières par les riverains. L'eau est ainsi décrite tour à tour comme un élément agréable, une ressource pratique ou encore une menace.

b.1. Un élément de charme reposant

Il est intéressant de noter dans un premier temps que la question de la vision de l'eau semble poser une difficulté à la majorité des riverains. Il nous était parfois nécessaire de la reformuler, ou de leur suggérer que nous attendions des adjectifs qualitatifs. En bref, leurs airs et mimiques nous laissaient entendre qu'ils ne comprenaient pas bien la question.

Outre cette difficulté, l'eau sur le site nous a été décrite avec quelques adjectifs mélioratifs, un charme participant au caractère reposant et esthétique du lieu. Un homme (entretien 8) nous l'a décrit comme un critère de calme. Il semblait insister sur le fait que ce calme provenait du fait que l'eau soit de l'eau douce, comme si cette détermination prenait un sens littéral pour lui, mettant ainsi ces critères en contradiction avec sa vision de l'eau salée.

Un autre homme (entretien 10) nous a décrit l'eau comme merveilleuse, vision directement liée à sa pratique de la photographie et à son amour des oiseaux. Il juge l'eau comme une véritable chance, notamment pour la qualité de ses clichés. Il en est de même pour une femme (entretien 16), qui décrit l'eau comme un véritable atout pour le site du Loc'h en terme d'esthétisme et de charme.

Une vision de l'eau comme un élément très agréable enfin pour un monsieur (entretien 13) qui mettait l'accent sur la fonction transformatrice de l'eau pour le site. En effet, il nous a déclaré son plaisir de voir l'eau inonder le Loc'h, et apprécier « lorsque la prairie change et se transforme en lac ».

b.2. Une ressource pratique

D'autre part, l'eau et particulièrement la présence d'eau douce est relevée comme un avantage pratique pour les riverains. L'eau est en effet et depuis toujours un élément essentiel pour tous les organismes vivants. C'est d'ailleurs par cette évidence que nous a répondu un homme (entretien 15) pour qui l'eau douce était un élément normal, intrinsèque au paysage et à son mode de vie, presque banal : « l'eau c'est juste la vie ».

L'un des riverains (entretien 3) a cité la capacité de filtration des roseaux de l'étang, en faisant référence au centre d'épuration de Guidel. Ainsi, il nous a affirmé que les étangs participent à une meilleure qualité de l'eau s'écoulant dans la mer. L'eau douce permettant le développement des plantes était ainsi précieuse dans sa dimension écologique.

Deux autres personnes nous ont cité l'eau comme une ressource précieuse, autant pour l'agriculture que pour l'élevage. Un homme (entretien 8), met ainsi l'accent sur le côté pratique de l'eau douce, celle-ci permettant l'irrigation des champs. La personne enquêtée sur la ferme des Besnard quant à elle (entretien 14), nous parle de cette même fonction en faisant cependant référence au passé du site, où l'agriculture y était plus développée, soulignant également l'abreuvement des bêtes grâce à l'eau douce.

b.3. Une menace

Une seule personne, la personne enquêtée sur la ferme des Besnard, nous a parlé de l'eau comme d'une potentielle menace. Elle nous informe ainsi que lors des inondations, l'eau monte jusqu'au mur entre leur maison et la route et de fait le bout de terre au fond de leur jardin devient une île. (entretien 14)

On peut, sans mettre en cause sa parole, imaginer que cette vision soit renforcée par l'appréhension face au projet de dé-poldérisation.

c. Un site aimé tel qu'il est

Nous avons pu constater l'attachement des riverains pour l'état actuel du site. La plupart d'entre eux soulignent de fait leur attachement au site en le liant au paysage d'aujourd'hui, comme l'homme qui affirme aimer le site « tel qu'il est » (entretien 10), la personne âgée pour qui les étangs du Loc'h sont « très beaux comme c'est » (entretien 11) ou enfin le jeune garçon qui n'aime pas l'idée de reconnexion à la mer car « ça ne sera pas pareil » (entretien 7)

Au fil des entretiens, nous avons ainsi pu observer une véritable réticence, voire une crainte du changement, notamment dans le cadre du projet de dé-poldérisation. Une femme (entretien 2), affirme que les étangs doivent rester tels quels, injonction laissant entendre son refus catégorique de la transformation du site.

Certains ont une crainte vis à vis de leur tranquillité, plusieurs (entretiens 3, 6 et 18) ont émis des hypothèses d'intérêts mercantiles derrière le projet (construction / marina / tourisme).

Un homme (entretien 5) qui a choisi de s'installer ici par amour de la tranquillité du site, s'inquiète pour celle-ci, s'interrogeant sur le délai avant que sa quiétude soit dérangée : « pénard mais jusqu'à quand ? ». Il est par ailleurs persuadé que, une fois le projet en place, les intérêts immobiliers viendront s'en mêler et que la construction ne lui laissera pas de répit. Un autre enquêté, plus âgé (entretien 3) affirme carrément que le projet de dé-poldérisation est un prétexte pour l'implantation d'une future marina. Il exprime ainsi sa méfiance d'une part, envers les gestionnaires du projet et sa crainte, d'autre part, de voir le paysage se parsemer de voiliers. Cette représentation s'explique par l'âge de l'homme en question, qui a vu le développement très fort des ports de plaisance à partir des années 1960.

Cela traduit une méconnaissance du statut du site et des modalités de préservation du site dont la dé-polarisation fait partie.

Une crainte enfin, vis-à-vis de l'atteinte à la biodiversité, souvent induite par l'incertitude des conséquences de la dé-poldérisation sur la faune et la flore. Certains (entretien 6) nous font part de leur inquiétude quant à l'adaptation de ces espèces, suite à la transformation du site. Une femme (entretien 4) malgré l'incertitude globale, va jusqu'à affirmer qu'aucune biodiversité ne reviendra jamais, associant carrément le projet à une mort certaine du paysage.

2) La potentielle influence de la dé-poldérisation sur les pratiques

Le passage d'une eau douce à une eau salée induit inévitablement des craintes chez les personnes enquêtées. On l'a vu précédemment, leur attachement au site transparait au travers de la faune, la flore, le paysage agréable, la mise en valeur du site etc. Mais ce glissement vers une salinité prépondérante sur le site questionne et interroge les riverains quant aux potentielles modifications visuelles, physiques et écologiques du lieu.

a. Les pratiques modifiées par la présence de l'eau salée

Hormis deux personnes en situation de mobilité réduite, l'intégralité des personnes interrogées pratique le site. On l'a vu précédemment, les différentes pratiques constituent en quelque sorte leurs socles de connaissances du site, principalement empirique et sensible. C'est à travers leurs pratiques que ces derniers se construisent un avis et des connaissances qu'ils mobilisent lors de nos entretiens. C'est pourquoi il nous semble important de débiter l'analyse de l'influence de la dé-poldérisation sur les pratiques.

Le premier constat est qu'avec l'arrivée de l'eau salée sur le site, certains ont des doutes sur leurs pratiques actuelles qui seront chamboulées. Certains prennent cela avec plus de légèreté et de douceur en développant une certaine forme de résilience vis-à-vis du projet, comme par exemple la personne de l'entretien 6 : « La plage à marée haute sera juste à côté », « il faut voir le bon côté des choses ». Plusieurs personnes s'imaginent ironiquement la mer proche de chez eux, et trouvent cette modification pour le moins agréable.

D'autres personnes associent les potentielles modifications avec les pratiques ressourcières telles que la pêche par exemple. Aucun des enquêtés ne pratique la pêche sur le site puisqu'elle est interdite. Mais certains (entretien 8 par exemple), évoquent une possible mutation dans les pratiques au travers de la pêche. Il était selon lui possible de pêcher l'anguille auparavant sur l'ensemble du site. Cette reconnexion avec les marées pourrait sans doute permettre la recolonisation des anguilles et de leurs reproductions au sein du site.

D'autre part, certaines personnes voient ce changement d'un mauvais œil par rapport à l'agriculture et à la viabilité des terres. L'eau douce actuellement présente permet l'irrigation naturelle des champs, si l'ouverture se fait, l'eau salée qui remontera dans la réserve engagera une modification de la nature des sols et remettra en question leur culture. Toujours selon la personne de l'entretien 8, on se dirige vers des friches non utilisables si l'eau revient sur le site, puisque les fermes, sans eau douce, ne pourront plus entretenir les sols.

Les personnes nous parlent en général d'une potentielle modification du site mais non de leurs pratiques qu'ils pourront toujours effectuer. L'attachement à l'activité agricole passée du Loc'h influe sur leur perception vis à vis du projet alors que leurs pratiques individuelles ne seront pas modifiées.

b. Les pratiques non-influencées par la présence de l'eau

Les pratiques évolueront peut-être en même temps que le projet. Le manque de visibilité et de lecture du projet chez les riverains donne lieu, pour la plupart, à un discours commun : celui des pratiques inchangées.

En effet, les personnes ne souhaitent pas changer leurs pratiques pour autant et n'ont pas l'impression que cela va impacter leurs pratiques sur le site (entretiens 1, 5, 6, 16 et 17). Ils considèrent parfois qu'il sera nécessaire d'adapter leurs pratiques en fonction du milieu qui leur sera proposé (entretien 8).

La forme de pratique du lieu la plus représentée dans l'échantillon est la balade. C'est logiquement cette pratique qui revient le plus dans ces questions et dans leurs réponses. De façon commune, les enquêtés pensent que cela n'aura pas d'influence sur les sentiers, les chemins et donc par conséquent pas d'influence sur leurs pratiques. Certains estiment que cela ne changera rien aux sentiers qui font déjà le tour du Loc'h et que ce dernier n'est pas accessible en son cœur mais que par les extérieurs (entretien 17).

Les autres personnes n'ont pas d'avis tranché sur la question, nous disent-elles, car elles ne se rendent pas compte de ce que cela va donner (entretiens 3, 13, 15, 16 et 17). On sent que les réponses sont encore plus hésitantes que dans les autres parties de l'entretien. Hormis quelques-unes, la majorité des personnes a beaucoup de mal à se projeter et à s'imaginer le site post dé-poldérisation. Mais pour autant, ce manque de lisibilité de l'après n'apparaît pas comme une peur, un frein concernant leurs pratiques au site. Les gens se disent ne pas visualiser le site après le projet, mais paradoxalement, s'imaginent que leurs pratiques ne changeront pas pour autant.

3) Des riverains opposés au projet de dé-poldérisation

Dans cette partie nous allons voir les arguments exposés par les riverains qui sont contre le projet de dé-poldérisation. Ils sont multiples et concernent plusieurs sujets: la biodiversité, l'urbanisation et mettent en valeur les inquiétudes qu'ils ont sur l'avenir du site.

a. Des riverains sensibles à l'avenir de la réserve

Dès lors que nous avons présenté notre sujet d'enquête, certains riverains nous ont tout de suite parlé de ce qui allait se passer sur la réserve. C'est le cas de la personne enquêtée sur la ferme des Besnard (entretien 14) qui habite la ferme du petit Loc'h et qui risque de devoir partir si la reconnexion à la mer se faisait. Elle nous explique qu'il y a « d'autres solutions » : il serait préférable d'inonder plutôt le petit Loc'h. Pour deux autres enquêtés (entretiens 1 et 3) qui évoquent aussi le sujet en début d'entretien « la mer ne doit pas aller jusqu'au grand Loc'h ». Le monsieur de Kergaher (entretien 1) ne voit pas « l'intérêt de sacrifier un écosystème en place depuis plus de 10 ans ». Un autre monsieur de Kergaher (entretien 3) parle quant à lui de la possible inondation de la ferme des Besnard.

b. Des inquiétudes sur le devenir de la biodiversité

Dans le même temps, une riveraine de la réserve nous explique ses inquiétudes concernant le devenir de la faune et de la flore « ça mettrait un peu le bazar » (entretien 18), d'ailleurs elle en a entendu parler du projet « il y a des années » mais elle n'y croit pas. Ceux qui s'y connaissent en ornithologie craignent que les oiseaux migrateurs ne viennent plus sur les étangs (entretien 12). Le monsieur de Kergaher (entretien 1) ne voit pas « l'intérêt de sacrifier un écosystème en place depuis plus de 10 ans ». Une personne enquêtée de 30 ans affirme que le projet porte atteinte à la biodiversité et elle signale que le site mettra des années à retrouver sa forme originale (entretien 4). La personne enquêtée sur la ferme des Besnard (entretien 14) cite qu'un projet de la même ampleur à Etel a grillé toute la végétation et que la biodiversité a disparu. Pour un monsieur (entretien 3), si la reconexion est un échec la faune et la flore seront saccagées.

c. L'ouverture à la mer : condamnation de l'agriculture sur la réserve

Pour d'autres riverains la possible inondation de la ferme des Besnard est une des raisons pour lesquelles ils sont contre le projet (entretiens 1 et 2). D'autres personnes insistent sur le devenir des champs sur le grand Loc'h. Le fils d'agriculteur qui vit dans le hameau de Poulboudel (entretien 8) est plus préoccupé par la modification du trait de côte et que la réserve devienne "vaseuse". Il craint aussi que les champs ne soient plus exploitables et se transforment en friches à cause de l'eau salée qui rendra la terre impossible à cultiver. Les terres cultivables perdraient alors en valeur alors que des investissements avaient été réalisés par la famille Besnard au niveau de la digue.

On peut voir que le projet de dé-poldérisation suscite plusieurs oppositions quant au devenir de la ferme de M. et Mme Besnard, à la biodiversité et sa disparition et à la condamnation de l'agriculture sur la réserve.

4) Les inquiétudes et peurs des riverains enquêtés au sujet de la reconexion à la mer

La majorité des personnes qui sont contre le projet ont peur de ce que la réserve va devenir, et comme cité plus haut, de la disparition possible des écosystèmes des étangs (entretien 4). « Les grenouilles vont-elles rester ? » (entretien 6).

a. Le devenir du site, entre érosion côtière et possible urbanisation

Par ailleurs nous avons relevé un sentiment de peur que certains riverains entretiennent à l'égard de la reconexion à la mer. Un monsieur âgé de 73 ans (entretien 3) nous parle d'un projet de marina avec plus de 1000 voiliers sur le Loc'h « c'est bien joli les voiliers mais bon ». Il a peur que la mer amène aussi l'urbanisation continue entre le Fort Bloqué et Guidel. Pour une autre riveraine (entretien 18), s'ils amènent l'eau ça va amener du béton et des constructions, « on n'a pas envie que ça bouge, on est bien comme ça ». C'est donc une étrange association de propos qui va à l'encontre des évolutions de la protection du littoral (1975) depuis la création du conservatoire et la loi Littoral (1986). Par ailleurs, chez certains enquêtés nous avons relevé une peur de voir le paysage se modifier,

« que ça devienne une vasière comme à Kervérec » (entretien 8). Pour ce même monsieur la reconnexion à la mer va amener des algues vertes, une eau saumâtre et une érosion du trait de côte.

b. Des enjeux environnementaux qui surgissent

Deux personnes (entretien 8 et 13) nous parlent de l'ancienne décharge sous l'actuel parking du Loc'h qui risquerait de répandre les déchets si l'eau venait à monter; ça serait « un désastre » (entretien 8). Enfin, la personne enquêtée sur la ferme des Besnard (entretien 14) nous a fait part de ses inquiétudes, elle et son mari ne veulent pas quitter leur ferme. Leur fils cherche à tout faire pour éviter le projet de dé-poldérisation, « il est en train de monter une association ». Elle a aussi très peur des inondations, comme il y en a eu dans le passé, et des tempêtes. Pour conclure, un monsieur vivant à Triec (entretien 9) pense que les gens contre le projet ont simplement peur de l'inconnu.

La reconnexion à la mer engendre plusieurs types de peur chez les riverains, elles sont à la fois liées au devenir du site lié à l'urbanisation et à l'érosion côtière. Des enjeux environnementaux et notamment la présence de la décharge suscitent également des craintes et des questionnements.

5) Les points positifs et avis des riverains en faveur du projet

Nous avons malgré tout rencontré des riverains qui étaient tout à fait d'accord avec le projet de reconnexion aux marées des étangs du Loc'h. À l'inverse de ceux qui sont inquiets pour la biodiversité, des interrogés trouvent des avantages à la dé-poldérisation.

a. Les avantages de ce nouvel espace

Certains perçoivent en effet l'intérêt écologique de la dé-poldérisation. La personne de l'entretien 8 parle des anguilles qui pourraient venir se reproduire comme avant. Le photographe amateur (entretien 9) déduit que la surface en eau va augmenter et qu'il y aurait donc plus de poissons, de batraciens et d'oiseaux migrateurs à photographier pour son plus grand bonheur.

Pour d'autres riverains le rapprochement de la mer est positif « la plage à marée haute sera juste à côté » (entretien 6), « ça me donnera peut être vue mer ! » (entretien 17).

b. Une dé-poldérisation qui semble inévitable

Pour une des enquêtées (entretien 17), qui semble sensibilisée aux problèmes environnementaux actuels, la montée des eaux est inéluctable, avec ou sans l'ouverture des vannes, alors c'est peut être le bon moment pour faire ce projet. Deux personnes nous ont expliqué ne pas être contre le projet, car « ça peut aussi revenir comme avant » (entretien 15), « il faut le remettre comme ça car naturellement la mer sortait et entrainait » (entretien 13).

Pour d'autres personnes enquêtées, ce projet leur est égal, ils trouvent normal de vouloir remettre le site dans son état initial, d'autant plus quand ça ne les impacte pas directement. Une dame (entretien 16) a entendu parler du projet, ça ne la dérange pas, ça ne va rien changer pour elle.

Pour la personne de l'entretien 13, qui a entendu parler du projet pendant la campagne municipale, il sait qu'il y aura forcément des mécontents. Il n'a d'ailleurs pas un avis tranché sur la question car il ne s'estime pas assez renseigné, qu'il faut avoir connaissance de tous les éléments.

D'autres personnes ont eu des échos sur le devenir de la réserve, ils restent assez neutres et évasifs « si c'est écologique pourquoi pas » (entretien 5), « j'espère que des études ont été faites » (entretien 9).

6) Un manque de transparence et des incertitudes qui émanent des enquêtes auprès des riverains

Pour finir, de nombreuses critiques émergent des entretiens, sur la gestion ou encore sur le manque de concertation et de communication sur le projet (entretien 2). Ces critiques des riverains sont directement liées à leurs craintes.

Pour un monsieur (entretien 8) les étangs du Loc'h sont une zone pilote où aucun prévisionnel n'a été réalisé, la décision est trop rapide par rapport à l'ampleur du projet. Il ajoute que l'ouverture des vannes est une menace pour la ferme des Besnard où les propriétaires vont être expropriés, dans le même temps il souligne un manque de transparence et de discussion avec les riverains. Pour une riveraine (entretien 4) c'est la solution de facilité pour la mairie, elle souligne que l'équipe municipale n'est pas assez jeune et manque de connaissance sur le sujet « la gestion n'est pas optimum ». De plus, pour elle aucun expert n'est venu pour évaluer le projet. Le couple de retraités (entretien 6) l'a rejoint sur la gestion du site qui leur semble « à l'abandon » depuis le début du projet. Mme Besnard (entretien 14) a le même avis sur ce point, « ils attendent la suite des événements », personne n'a fait d'étude comme ils le prétendent. Pour une dame habitant au Pointic (entretien 12) il y a d'autres lieux plus problématiques à gérer « je pense qu'ils auraient d'autres chats à fouetter ». Elle nous fait remarquer que pleins de panneaux explicatifs intéressants vont être « foutus en l'air » et il n'y a pas d'intérêt à ce qu'il y ait une vasière ici. Son mari qui nous a rejoint en cours d'entretien dénonce « une mauvaise compréhension du doc (...) la municipalité n'est pas innocente ». Ses propos illustrent bien le mécontentement et l'incompréhension face au manque de transparence du projet.

Le projet de dé-poldérisation des étangs du Loc'h engendre un changement des représentations de la réserve. Auparavant uniquement perçu comme un site agréable et reposant, il suscite actuellement un certain nombre d'inquiétudes et de peurs. De nombreux riverains sont opposés au projet pour différentes raisons, à la fois la perte de biodiversité, le changement des pratiques qu'il pourrait engendrer... Certains y voient tout de même un aspect positif malgré le manque de transparence et les incertitudes que le projet engendre.

Conclusion

Notre enquête nous a ainsi permis d'analyser les représentations des étangs du Loc'h et du projet de dé-poldérisation de plusieurs riverains du site.

Un corpus constitué d'une majorité de propriétaires : des résidents habitant ici depuis toujours, qui fréquentent moins le site et le voient plus comme une ressource et des jeunes propriétaires venant s'installer pour le cadre de vie, qui fréquentent souvent le site et le voient plutôt comme un espace de loisirs.

Les riverains enquêtés sont majoritairement propriétaires. Parmi eux, nous pouvons remarquer deux profils. Le premier profil ce sont des propriétaires vivant ici depuis toujours, souvent des personnes âgées dont les familles habitaient aussi ici. La commune de Guidel et ses hameaux respectifs constituent un espace vécu et représentent un ancrage territorial pour ces personnes. Les plus âgées ont d'avantage une représentation agricole au vu des anciennes ressources du site : le pâturage et l'agriculture. Des pratiques ont aussi disparu telles que la pêche ou la chasse au vu du changement de statut des étangs. Leur état de santé ne leur permet plus forcément aujourd'hui d'aller faire de la randonnée ou du vélo bien qu'ils trouvent le site remarquablement agréable.

Le second profil est constitué de nouveaux propriétaires ; de jeunes retraités ou des jeunes familles avec ou sans enfants arrivées ici pour le cadre de vie et la proximité avec le travail. Les plus jeunes riverains, entre 30 et 65 ans, voient majoritairement les étangs du Loc'h comme un lieu de loisirs, ils y font beaucoup de randonnée, de vélo, de photos. Ils viennent ici se ressourcer dans un lieu calme et agréable à observer.

Un site agréable et une biodiversité reconnue mais une connaissance partielle du fonctionnement du site.

La description du site est unanimement positive. Les riverains trouvent extraordinaire de pouvoir profiter d'un tel lieu. Les qualités du site s'articulent majoritairement autour de trois critères : sa tranquillité, son charme et sa variété, ces trois notions étant complémentaires et à chaque fois reliées aux caractères naturel et protégé de la réserve. Concernant la biodiversité du site, la majorité des enquêtés reconnaît le caractère protégé du site. Ils reconnaissent tous la biodiversité du lieu et apprécient la variété d'espèces présentes sur le site. Selon les usages et le niveau de curiosité pour cette faune et cette flore, les connaissances sur ces espèces restent très inégales, sans que la méconnaissance n'empêche l'observation et l'admiration de cette richesse.

Les connaissances concernant l'histoire du site restent très inégales mais l'impression globale qui ressort des entretiens est une connaissance basée sur une transmission inter-générationnelle : ceux qui nous donnaient le plus d'informations étaient souvent les résidents les plus anciens ou ayant un attachement familial sur plusieurs générations, qui savaient donc que les étangs étaient un bras de mer ou que les étangs avaient été inondés pour en faire une piste d'hydravions. L'histoire du site reste néanmoins

peu connue des riverains, dont les éléments restent issus d'une connaissance empirique, ou du bouche à oreille.

Pour ce qui relève de la gestion du site, les enquêtés ne formulent pas réellement d'affirmation. La plupart des personnes interrogées n'exprime que des suppositions et le vocabulaire utilisé montre leurs incertitudes. Il est également intéressant de relever que les enquêtés emploient le pluriel quand ils nous parlent de la gestion du site : ils supposent consciemment ou inconsciemment la multitude d'acteurs engagés dans la gestion du site. La connaissance du site reste donc assez minime, puisque au-delà des suppositions faites par les enquêtés, certaines personnes disent ne rien connaître de la gestion du site. En mettant en relief les profils par rapport aux discours sur ces questions, nous nous apercevons que ce ne sont pas les personnes qui sont là depuis toujours qui connaissent toujours mieux le site. Des personnes qui ont travaillé sur ce site ou qui le pratiquent depuis des années ne sont pas plus à même de nous donner des informations concernant la gestion du site.

Une majorité de riverains enquêtés contre le projet de dé-poldérisation, notamment les plus âgés : une faible connaissance du projet de dé-poldérisation dû au manque d'information et par conséquent une incompréhension de ses motivations

Nous avons donc remarqué que les habitants des polders sont souvent opposés à la dé-poldérisation. En effet, ce résultat est similaire à celui d'autres enquêtes. Notamment dans trois enquêtes menées par Lydie Goeldner-Gianella en France où elle a systématiquement obtenu des pourcentages de refus de la dé-poldérisation, de l'ordre de 60 à 70 %. (colloque international - Adaptation des marais littoraux au changement climatique)

Nous remarquons suite à cette enquête que la majorité des personnes sont contre ce projet, notamment les plus âgées et celles qui résident à proximité du site ou qui le fréquentent depuis longtemps. Des résultats similaires ont été mis en avant notamment lors d'autres enquêtes suite à des projets de dé-poldérisation comme celui dans le bassin d'Arcachon par exemple. Les impacts physiques de la dé-poldérisation restent insuffisamment étudiés, et que c'est encore plus vrai concernant des réactions sociales qu'engendre ce retour de la mer. Ils ont donc étudié la perception de la dé-poldérisation dans le bassin d'Arcachon, où une brèche, qui s'est accidentellement formée dans la digue frontale du domaine de Graveyron, pourrait être maintenue par le Conservatoire du Littoral. L'hostilité au maintien de cette brèche est forte parmi la population locale et les promeneurs interrogés sur le site. Ils donnent l'hypothèse que cela s'expliquerait par les très faibles connaissances environnementales du public sur le milieu des marais et les impacts des poldérisations ou des dé-poldérisations. Ils constatent par ailleurs que les personnes les plus hostiles au projet sont celles qui sont les plus âgées et qui résident à proximité du site ou le fréquentent depuis longtemps. (GOELDNER-GIANELLA.L, MARCADET.C, 2005)

Afin de résoudre ces problèmes de réticence face au projet de dé-poldérisation, certains auteurs ont tenté de trouver des explications et solutions. D'après Lydie Goeldner-Gianella, ils se posent la question du moyen de présentation du projet aux habitants. Cependant, il paraît important de sensibiliser aux actions de dé-poldérisation. En effet, si la dé-poldérisation continue de rester une forme minoritaire de gestion du littoral, c'est néanmoins un mouvement en plein essor, qui concerne déjà une centaine de kilomètres carrés de polders en Europe occidentale. Des années 1980 aux années 2000, les dé-poldérisations entreprises ont été multipliées par trois. Néanmoins, ce processus est continu en Europe du nord-ouest depuis les années 1980, mais il ne faut rien exagérer selon Lydie Goeldner-Gianella car la surface dé-poldérisée demeure inférieure à 1% de la surface poldérisée dans cette région du monde depuis l'époque romaine et surtout le Moyen-âge. De surcroît, ces dé-poldérisations répondent à des objectifs de plus en plus variés et combinés, qui sont le fait d'une large palette d'acteurs publics et privés. Elles n'émanent plus uniquement, comme on le pense communément, de l'esprit de quelques écologistes soucieux de restaurer la nature, mais répondent à de véritables enjeux et à des finalités partagées. (GOELDNER-GIANELLA.L, 2009)

Des solutions face à ces oppositions

Suite aux résultats obtenus et exposés dans le colloque international - Adaptation des marais littoraux au changement climatique mené par Lydie Goeldner-Gianella, ils ont conclu par une proposition de scénarios adaptatifs pour faire face à ces oppositions sociales suite aux projets de dé-poldérisation. Ils expliquent ne pas pouvoir donner de solutions claires mais assurent que des actions sont mises en œuvre pour réfléchir à ces scénarios adaptatifs et mieux partagés. L'une de ces actions par exemple est mise en œuvre par le Conservatoire du littoral. Il existe un programme de recherche qui s'appelle DIGUES et qui concerne quelques secteurs de marais littoraux, surtout le long de la Manche. Il consiste donc à repenser la question du rôle de ces ouvrages, rôle qui paraît pluriel et qu'il est nécessaire de considérer au-delà de ses seuls aspects techniques.

L'enjeu est d'intégrer plus explicitement la dé-poldérisation aux politiques nationales et locales d'adaptation mises en œuvre. Il faudrait aussi réaliser un suivi vraiment systématique de toutes les expérimentations de dé-poldérisation qui existent, surtout pour en rendre les bénéfiques plus visibles aux yeux du grand public. Et au final réussir à mettre en œuvre une stratégie qui serait vraiment mieux partagée entre d'une part les experts et les gestionnaires et de l'autre, les acteurs locaux, les usagers des digues ou des marais et les résidents de ces mêmes secteurs.

Bibliographie

Articles et ouvrages

BATA P. et al. « Aux rives de l'incertain : histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen-âge à nos jours. », *Paris : Somogy*, 2002, 362 p.

BAWEDIN.V, « La dé-poldérisation, composante d'une gestion intégrée des espaces littoraux ? Prospective sur le littoral picard et analyse à la lumière de quelques expériences », *Cahiers nantais*, n° 61, 2004, p. 11-20.

GOELDNER-GIANELLA.L, IMBERT.C, « Représentations sociales des marais et dé-poldérisation: le cas d'un marais breton. » *L'Espace géographique*, Tome 34, mars 2005, pp 251 – 265.

GOELDNER-GIANELLA.L, MARCADET.C, « Dé-poldériser dans le bassin d'Arcachon ? Réactions sociales et propositions de gestion », *Openedition journals*, avril 2005.

GOELDNER-GIANELLA.L, « Dé-poldériser en Europe occidentale. Pour une géographie et une gestion intégrées du littoral », *Openedition journals*, 2013.

GOELDNER-GIANELLA.L, « Changement climatique et dé-poldérisation : le rôle des acteurs et le poids des représentations sociales sur les côtes d'Europe atlantique », *Quaderni*, Janvier 2010.

GOELDNER-GIANELLA.L, « L'Allemagne et ses polders. Conquête et renaissance des marais maritimes. », *Paris : CTHS*, 2001, 254 p.

GOELDNER-GIANELLA.L, « Réouverture de polders et restauration du schorre en Angleterre : une technique paradoxale de défense contre la mer », *Revue de Géographie de Lyon Géocarrefour*, Vol. 74-1, 1999, pp. 75-84

GOELDNER-GIANELLA.L et VERGER.F, « Du « polder » à la « dé-poldérisation » ? », *L'Espace géographique*, vol. 38, no. 4, 2009, p. 376–377.

GUEBEN-VENIERE.S, « De l'équipement à la gestion du littoral, ou comment vivre avec les aléas météo-marins aux Pays-Bas ? », *Géococonfluences*, 14 décembre 2015.

JOUAN.M, « Guidel. Le Loc'h, une réserve naturelle régionale en danger », *Ouest France*, 28 juillet 2020.

LESCQUYER.T, « Baie de Somme : la dé-poldérisation se précise », *France digues*, 24 juillet 2020.

MEUR-FEREC.C., HOEDT.M., DANES.L, « Fréquentation des sites naturels littoraux. Vers une meilleure connaissance du public : l'exemple de deux sites dunaires à l'est de Dunkerque ». *Hommes & Terres du Nord*, 2001, n° 2, p. 81-89.

Office International de l'Eau, « Restauration et réhabilitation des zones humides : enjeux, contextes et évaluation », *Sciences, eaux et territoires N°24*, 4 septembre 2017.

TISSOT.L, « Guidel. Au conseil on évoque le devenir de la vallée de la Saudraye », *Ouest France*, 13 octobre 2020.

YONI.C, CADIOU.D, HALLEGOUET.B, LEVASSEUR.J, « L'expérience de réestuarisation du polder de l'aber de Crozon (Finistère) : bilan et perspectives », *Les ateliers du CEL*, 1999, n° 19, p. 1-11.

« Dé-poldérisation des bas-champs du Vimeu », *Choreme paysagistes concepteurs*.

« Etangs du Petit et du Grand Loc'h », *Chasser en Bretagne*

« Pourquoi il n'y aura pas de chasse au gibier d'eau sur le Petit Loc'h à Guidel », *Le télégramme*, 18 septembre 2020.

« Réserve du Loc'h. "Ré-estuarisation en projet" », *Le télégramme*, 26 mai 2018.

Rapports

BASCK.S, « Observatoire des changements de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs du Loc'h », *21ème édition des carrefours des gestions locales de l'eau*, 29 et 30 janvier 2020.

Commission européenne, « Directive Cadre européenne sur l'Eau ».

GOELDNER-GIANELLA.L, « La dé-poldérisation dans les marais littoraux d'Europe occidentale et de France : quelles entraves sociales et quelles solutions ? », *Colloque international – Adaptation des marais littoraux au changement climatique*, 27 novembre 2018.

Pôle relais zones humides, « La dé-poldérisation : France métropolitaine et outre-mer », 2016.

Sites internet

Guidel Avenir, « La mort du Loc'h ? », *Facebook*, 23 juin 2020.
<https://www.facebook.com/guidelavenir/photos/a.116634306421574/264617844956552/>

Guidel Avenir, « Le Loc'h en danger », *Facebook*, 22 juin 2020.
<https://www.facebook.com/guidelavenir/videos/266676377985540>

Guidel Avenir, « Le loc'h, un enterrement programmé », *Facebook*, 19 octobre 2020. <https://www.facebook.com/guidelavenir/photos/a.123200465764958/352277879523881/>

Guidel au coeur, « Jo Daniel avec vous et pour vous », *Youtube*, 22 juin 2020. <https://www.youtube.com/watch?v=fouDpZxo40k&feature=share&fbclid=IwAR1AnVccgVP3mKDFMXXq-N4HLgDn9IXB7YnyuKZKuRDVNQGRIkTcP6E7E-o>

« Loc'h », *Wikipédia*, 02 août 2017, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loc%27h_\(homonymie\)#:~:text=Un%20loc'h%20d%C3%A9signe%20un,dans%20la%20toponymie%20en%20Bretagne.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loc%27h_(homonymie)#:~:text=Un%20loc'h%20d%C3%A9signe%20un,dans%20la%20toponymie%20en%20Bretagne.)
http://www.fr.brezhoneg.bzh/36-termofis.htm?TERME=loc%27h%20&NOM=0&LANGUE=_FR

Lorient Bretagne Sud Tourisme, « La réserve Naturelle Régionale du Loc'h à Guidel » <https://www.lorientbretagnesudtourisme.fr/fr/immanquables/guidel/la-reserve-naturelle-regionale-du-loch-a-guidel/>

Office publique pour la langue bretonne, « Loc'h » https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1999_num_74_1_4931#xd_co_f=NzkyOTkxYzktNWlxNy00YTI5LWI1OTktOTU2MDUwOGRIMzdh~

Brochures

Région Bretagne, « Guide des chemins, Boucle 2 – Autour du Loc'h » https://www.guidel.com/fileadmin/Media/PDF_Sources/sentiers_randonnees/Guide_des_chemins_-_Boucle_2_-AUTOUR_DU_LOC_H.pdf

ANNEXE 1 - Guide d'entretien

Enquête : Projet de dé-poldérisation des Étangs du Loc'h, pratiques et représentations sociales des usagers et riverains

1. Que pensez-vous du site ? (Question générale)

1. Qu'est-ce que vous aimez, qu'est ce que vous n'aimez pas ?
2. Comment le décririez-vous ?
3. Que pensez-vous de l'eau sur le site ?
4. Comment le pratiquez-vous ?
 - 4.1 A quelle fréquence ?
 - 4.2. Où allez-vous (Petit Loc'h, Grand Loc'h) et pourquoi ?
5. Comment l'appellez-vous ?

2. Que connaissez-vous du site ?

1. Histoire du site : Que connaissez-vous de l'histoire du site ?
2. Gestion du site : Que connaissez-vous de la gestion du site ?
3. Gestion du site : Que pensez-vous de la gestion du site ?

3. Que pensez-vous de la reconexion à la mer ?

1. En quoi cela peut il modifier votre rapport au site ?

4. Profil

1. Où habitez-vous maintenant - Propriétaire / locataire.
2. Comment avez-vous choisi d'habiter ici?
3. La proximité des Etangs du Loc'h a-t-elle été un critère de choix?
4. Où habitiez-vous avant ?
5. Faites-vous parti d'une association ?
6. Profession (ou ancienne profession)
7. Age/sexe